

## **ATOS ORIGIN**

société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 66.938.254 euros  
siège social 18 avenue d'Alsace - 92926 Paris La Défense  
323 623 603 RCS Nanterre

### **Note d'information relative au programme de rachat d'actions établi à la suite du Directoire du 15 mars 2005 et autorisé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 4 juin 2004**

#### **AMF**

En application de l'article L 621-8 du Code Monétaire et Financier, l'Autorité des Marchés Financiers a apposé le visa n° 05-180 en date du 24 mars 2005 sur la présente note d'information, conformément aux dispositions des articles 241-1 à 241-7 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de son signataire. Le visa n'implique pas approbation du programme de rachat d'actions ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

La présente note d'information a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat par la société Atos Origin de ses propres actions autorisé par l'assemblée générale mixte qui s'est tenue le 4 juin 2004 et mis en œuvre par une décision du Directoire du 15 mars 2005, ainsi que les incidences estimées de ce programme sur la situation des actionnaires.

#### **Synthèse des principales caractéristiques du programme de rachat d'actions**

- Visa AMF : n° 05-180 en date du 24 mars 2005
- Emetteur : Atos Origin, société cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, Compartiment A, Code ISIN FR0000051732, Euroclear 5173
- Programme de rachat
  - a. titres concernés : actions Atos Origin
  - b. pourcentage de rachat maximum de capital autorisé par l'assemblée générale mixte du 4 juin 2004 : 10% du capital soit 6.691.682 actions à la date de l'assemblée générale. Compte tenu du pourcentage de capital auto-détenu (1.293 actions), le nombre d'actions pouvant être racheté est de 6.690.389 actions, soit 9,99% du capital social actuel.
  - c. prix d'achat unitaire maximum : 70 euros
- Objectifs par ordre de priorité décroissant
  - a. l'attribution d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la société ou de son Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achats d'actions, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de Commerce.

- b. l'annulation éventuelle des actions rachetées, autorisée par la dix-huitième résolution à caractère extraordinaire de l'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2004
- c. l'achat d'actions par Atos Origin pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.
- d. la remise de titres à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des titres de créances convertibles en actions dans le cadre de la réglementation boursière
- e. l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Atos Origin par un Prestataire de Service d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Il n'existe pas de contrat de liquidité à la date de la présente note d'information. Néanmoins, la société s'engage, le cas échéant, à conclure un contrat de liquidité dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif d'animation du marché du présent programme et à en informer le marché par tout moyen conformément à la réglementation en vigueur.

- Durée du programme : 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 4 juin 2004, soit jusqu'au 3 décembre 2005 inclus

## **1. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

L'action Atos Origin est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, Compartiment A, sous les codes ISIN FR0000051732 et Euroclear 5173.

Atos Origin est l'un des principaux acteurs internationaux dans les services informatiques. Sa mission est de traduire la vision stratégique de ses clients en résultats par une meilleure utilisation de solutions de conseil, intégration de systèmes et infogérance. Implanté dans 40 pays à travers le monde, Atos Origin réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 5 milliards d'euros avec un effectif de plus de 46 000 personnes. Atos Origin est le partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et le Groupe compte parmi ses clients de grands comptes internationaux dans tous les secteurs d'activité. Atos Origin exerce ses activités sous les noms d'Atos Origin, Atos Euronext, Atos Worldline, Atos Consulting.

Atos Origin offre un éventail complet de services de "conception, intégration et exploitation" qui s'articulent autour de trois grandes lignes de services. Plus de 60 % du chiffre d'affaires généré par le Groupe est récurrent, provenant de contrats pluriannuels d'infogérance ou de maintenance des applications.

### > **Conseil – Un levier-clé de transformation pour l'entreprise**

En s'appuyant sur l'expérience de ses consultants fonctionnels ou métiers, la branche Conseil d'Atos Origin est en mesure d'apporter des solutions de transformation d'entreprise avec des résultats extrêmement probants. Le Groupe accompagne l'entreprise à chaque étape du processus de changement, depuis sa planification stratégique jusqu'à sa mise en oeuvre et son exploitation.

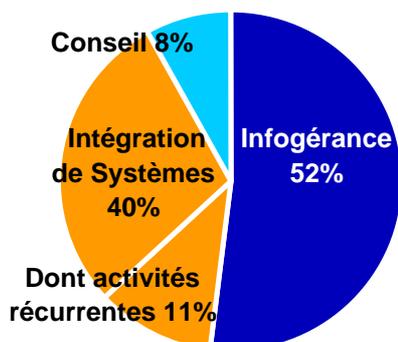
### > **Intégration des systèmes– La simplicité derrière la complexité**

L'Intégration de Systèmes ne se limite pas à la simple intégration de solutions nouvelles, mais consiste à tirer le meilleur parti des applications propriétaires afin d'optimiser le retour sur investissement des systèmes informatiques existants. Atos Origin bénéficie d'une expérience unique qui lui permet de conjuguer applications commerciales et techniques afin de fournir de nouvelles capacités à partir de systèmes d'entreprise complexes.

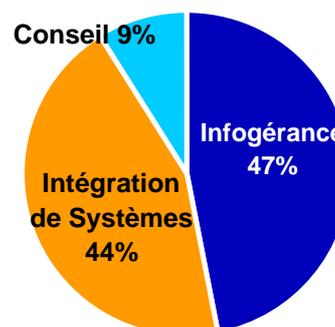
### > **Infogérance – Des options stratégiques pour limiter les coûts et les risques**

Fort de son succès, la ligne de service Infogérance du Groupe assure la gestion totale des infrastructures informatiques de ses clients, incluant des centres de traitement, serveurs, systèmes de réseaux communication et des postes de travail. Atos Origin fournit également des services de Business Process Outsourcing (BPO) à haute technologie, ainsi que des services de traitement spécialisé dans le monde entier. Le Groupe est un acteur majeur dans les services paiements et de traitement de cartes, les services de gestion de la relation client (CRM), et des services de contact multi-canal (services Internet et vocaux) en Europe par l'intermédiaire d'Atos Worldline.

**Atos Origin répartition du chiffre d'affaires mondial 2004**



**Taille du marché européen en 2004  
Profil selon Gartner**



## **2. FINALITES DU PROGRAMME DE RACHAT**

Atos Origin (ci-après dénommée "Atos Origin" ou "l'Emetteur" ou la "Société") souhaite disposer de la possibilité de mettre en oeuvre un programme de rachat de ses propres actions. les objectifs seraient par ordre de priorité décroissant :

- a. l'attribution d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la société ou de son Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achats d'actions, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en

application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de Commerce.

- b. l'annulation éventuelle des actions rachetées, autorisée par la dix-huitième résolution à caractère extraordinaire de l'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2004
- c. l'achat d'actions par Atos Origin pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.
- d. la remise de titres à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des titres de créances convertibles en actions dans le cadre de la réglementation boursière
- e. l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Atos Origin par un Prestataire de Service d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

La réalisation de ces différents objectifs devra se faire dans le respect de la réglementation en vigueur, notamment des dispositions du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 et tiendra compte des précisions apportées par l'AMF concernant les deux pratiques de marché complémentaires concernant le contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement et l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

### **3. BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS**

Au titre de l'autorisation de réaliser un programme de rachat d'actions, conférée par l'Assemblée Générale du 27 mai 2003, qui portait sur 10% du capital soit 4.405.567 actions ; aucune action n'a été rachetée par la Société durant la période 27 mai 2003 jusqu'à ce jour.

La société n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de son précédent programme de rachat.

A la clôture de l'exercice le 31/12/03, la société détenait 301.293 de ses propres actions. Le 29 janvier 2004, la société a remis 300.000 actions à Schlumberger dans le cadre de l'opération de croissance externe d'acquisition de l'activité SchlumbergerSema. A la date de la présente note d'information, la société détient 1.293 de ses propres actions. Ces actions sont affectées à l'objectif d'attribution d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la société ou de son Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achats d'actions, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de Commerce.

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe:	0,0003%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois :	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	1.293
Valeur comptable du portefeuille	45.177 euros
Valeur de marché du portefeuille (sur la base du cours de clôture du 17 mars 2005 s'élevant à 52,20 euros)	67.495 euros

#### 4. CADRE JURIDIQUE

Ce programme qui s'inscrit dans le cadre de l'article L 225-209 du Code de Commerce a été approuvé par l'assemblée générale mixte des actionnaires par le vote de la quatrième résolution du 4 juin 2004, ainsi que par le vote de la 18ème résolution du 24 février 2000, dont les textes sont reproduits ci-après :

##### **Quatrième résolution**

##### **Renouvellement de l'autorisation d'achat par la Société de ses propres actions**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise le Directoire, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce, à acheter les propres actions de la Société.

Ces rachats pourront porter sur un montant maximum de 10 % du capital social arrêté à la date de l'Assemblée, soit 6.691.682 actions.

La présente autorisation a pour finalité de permettre à la Société d'utiliser les possibilités d'intervention sur actions propres pour :

- procéder à la régularisation du cours de son action,
- céder ses actions aux salariés et dirigeants de la Société et de son Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi,
- remettre ses actions dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe,
- optimiser la gestion de sa trésorerie et de ses fonds propres.

L'Assemblée Générale autorise également le Directoire à procéder à l'annulation de tout ou partie des actions ainsi acquises par la Société.

Cette faculté d'annulation est donnée au Directoire sous réserve de l'approbation d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Les acquisitions d'actions, cessions ou transferts pourront être effectués par tous moyens, notamment par l'utilisation de produits dérivés.

L'Assemblée Générale fixe le montant maximal des achats à 534.957.040 euros et le prix maximal d'achat par action à 80 euros.

Si tout ou partie des actions acquises dans ces conditions étaient utilisées pour consentir des options d'achat d'actions en application de l'article L 225-179 du Code de Commerce, le prix de vente serait alors déterminé conformément aux dispositions légales applicables aux options d'achat.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Directoire pour procéder aux ajustements des prix unitaires ci-dessus en proportion de la variation du nombre des actions ou de leur valeur résultant d'éventuelles opérations financières de la Société.

La présente autorisation est donnée pour une durée maximum de dix-huit mois à compter de l'adoption de la résolution. Elle annule et remplace celle précédemment accordée à la 4ème résolution de l'Assemblée Générale du 27 mai 2003.

Le Directoire donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle les informations relatives aux achats d'actions et cessions ainsi réalisés.

### **Dix-Huitième Résolution**

Sous réserve de l'approbation de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Extraordinaires, autorise le Directoire, conformément aux dispositions des articles 217-2 et suivants modifiés de la loi du 24 juillet 1966 et sous réserve de l'accord préalable du Conseil de Surveillance, à annuler tout ou partie des actions de la société acquises au titre des autorisations conférées au Directoire, dans la limite de 10% du capital de la société par périodes de 24 mois et à réduire corrélativement le capital social en imputant la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles, ainsi qu'à modifier en conséquence les statuts.

La présente autorisation est donnée pour une durée de cinq ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2004 (porté au 31 décembre 2004 depuis l'Assemblée Générale de septembre 2000 ayant modifiée la date de clôture du 30 septembre au 31 décembre). Elle annule et remplace celle précédemment accordée à la 5ème résolution de l'Assemblée Générale du 25 février 1999.

Dans sa délibération du 15 mars 2005, le directoire de la société après en avoir délibéré a décidé d'autoriser le Président du Directoire à mettre en oeuvre la 4ème résolution du 4 juin 2004 en appliquant le programme de rachat d'actions selon les modalités qu'il jugera les plus favorables aux intérêts de la société dans la limite des conditions décidées par l'Assemblée Générale.

Le texte de la résolution du Directoire est reproduit ci-après en extrait:

« Il est rappelé que l'Assemblée Générale du 4 juin 2004 dans sa 4<sup>ème</sup> résolution a autorisé le Directoire conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce à acheter les actions de la société pour un montant maximum de 6.691.682 actions, dans le cadre des objectifs définis par l'assemblée.

(...)

Après en avoir délibéré, le Directoire décide d'autoriser le Président du Directoire à mettre en oeuvre la 4<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale du 4 juin 2004 en appliquant le programme de rachat d'actions, selon les modalités qu'il jugera les plus favorables aux intérêts de la société dans la limite des conditions décidées par l'Assemblée Générale. »

## **5. MODALITES**

### **a. Part maximale du capital susceptible d'être acquise et montant maximal payable par la société**

La part maximale du capital que la société se propose d'acquérir est de 10% des actions composant le capital social soit 6.691.682 actions. Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues par la société (soit 1.293 actions), le nombre d'actions restant à acquérir est de 6.690.389 actions, soit 9,99% du capital. En conséquence, le montant maximal de l'investissement, dans l'hypothèse d'achat des 6.690.389 titres au prix de 70 euros défini dans la présente note, s'élèverait à 468.327.230 euros. La société s'engage à ne pas dépasser à tout moment directement ou indirectement la limite de détention de 10% du capital, conformément à l'article L 225-210 du Code de Commerce.

Le montant des réserves libres dans les comptes sociaux (en ce compris prime d'émission et d'apport) au 31 décembre 2004 s'élevait à 1.472,4 millions d'euros. En application de l'article L 225-210 du Code de Commerce, le montant du présent programme de rachat ne pourra pas être supérieur à ce montant.

### **b. Modalités de rachat**

Les actions pourront être rachetées par intervention sur le marché ou hors marché, par achat de blocs de titres ou utilisation d'instruments financiers dérivés, ou de bons ou par la mise en place de stratégies optionnelles. La part du programme réalisé par voie d'utilisation de blocs de titres pourrait atteindre l'intégralité du programme de rachat d'actions. Concernant l'utilisation de produits dérivés, il est précisé que :

- cette utilisation de produits dérivés n'augmentera pas de manière significative la volatilité du titre.
- aucun produit dérivé ne sera utilisé dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif d'animation du marché au travers du contrat de liquidité.
- aucune vente d'options de vente ne sera utilisée dans le cadre du programme de rachat d'actions.

### **c. Durée et calendrier du programme**

Le programme de rachat est prévu pour une durée de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 4 juin 2004, soit jusqu'au 3 décembre 2005 inclus. Conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce, la société pourra procéder à l'annulation des actions achetées dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois.

### **d. Financement du programme de rachat**

Les rachats d'action seront financés par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement pour les besoins additionnels qui excèderaient son autofinancement, si l'intégralité du programme de rachat était mis en œuvre.

A titre indicatif, l'endettement net consolidé de la société au 31 décembre 2004 s'élevait à 491,0 millions d'euros pour une trésorerie consolidée de 466,1 millions d'euros, et les capitaux propres consolidés totaux s'élèvent à 1.518,5 millions d'euros

## 6. ELEMENTS PERMETTANT D'APPRECIER L'INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

Le calcul de l'incidence théorique de la mise en oeuvre du programme de rachat d'actions sur les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2004 a été réalisé sur la base des hypothèses suivantes:

- Rachat de 1% des actions (658.219 actions soit le nombre moyen pondéré d'actions pour l'exercice 2004)
- Prix unitaire de rachat : 52,71 euros, cours de bourse moyen du mois de février 2005, soit un montant global de 34,7 millions d'euros
- Coût de financement du programme : 4,5% avant impôt. Si la trésorerie disponible n'est pas suffisante, le programme sera réalisé par endettement.
- Taux d'imposition effectif moyen de la période : 31,0%
- Calculs réalisés en année pleine sur la base des comptes consolidés 2004

	Comptes Consolidés au 31/12/2004	Rachat de 1% du Capital et Annulation des Actions	Pro-Forma après le Rachat de 1% du Capital et l'Annulation des Actions	Effet du Rachat et Annulation de 1% Exprimé en Pourcentage
Capitaux Propres part du Groupe (€n)	1 465,8	(35,8)	1 430,0	(2,4%)
Capitaux Propres de l'ensemble consolidé(€n)	1 518,5	(35,8)	1 482,7	(2,4%)
Endettement Financier Net (€n)	491,0	35,8	526,8	7,3%
Résultat Net part du Groupe (€n)	10,5	(1,1)	9,4	(10,3%)
Nombre Moyen Pondéré d'Actions en circulation	65 821 887	(658 219)	65 163 668	(1,0%)
Résultat Net par Action (€)	0,160	(0,015)	0,145	(9,4%)
Nombre Moyen Pondéré d'Actions en circulation, ajusté de l'effet des instruments dilutifs	67 473 784	(658 219)	66 815 565	(1,0%)
Résultat Net Dilué par Action (€)	0,170	(0,014)	0,156	(8,5%)

L'objectif de l'opération, en cas d'annulation éventuelle d'actions, ne sera pas d'améliorer le résultat net par action.

## 7. REGIMES FISCAUX DES RACHATS

### a. Pour le Cessionnaire

Le rachat par la société de ses propres titres en vue de leur annulation, dans le cadre d'un plan de rachat d'actions réalisé conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce, n'aura

généralement pas d'incidence sur son résultat imposable. La revalorisation des titres constatée, le cas échéant, entre la date du rachat et celle de leur annulation ne générera pas de plus-value du point de vue fiscal.

Le rachat par la société de ses propres titres sans annulation ultérieure aurait une incidence sur son résultat imposable dans la mesure où les titres seraient ensuite cédés ou transférés à un prix différent du prix de rachat.

#### **b. Pour le cédant**

##### Si le cédant est résident fiscal français

Les plus-values réalisées par les entreprises et les personnes physiques détenant leurs actions dans le cadre de la gestion de leur activité seront soumises au régime des plus-values professionnelles prévu par l'article 39 duodecies du Code Général des Impôts. Elles seront imposées, soit au taux de droit commun de 33,1/3% augmenté des contributions additionnelles de 1,5% et 3,3% (pour l'année 2005), soit, sous certaines conditions, au taux réduit de 15% augmenté des contributions additionnelles de 1,5% et 3,3% (pour l'année 2005).

Les plus-values réalisées par les personnes physiques détenant leurs actions dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé seront soumises au régime des plus-values de cession de valeurs mobilières ou de droits sociaux prévu par l'article 150-0 A du Code Général des Impôts si le montant global des cessions réalisées par l'ensemble des membres du foyer fiscal excède 15.000 euros au cours de l'année 2005. Le taux d'imposition applicable s'élève à 16% augmenté de la Contribution Sociale Généralisée de 8,2%, du prélèvement social de 2% et de sa contribution additionnelle de 0,3%, de la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale, de 0,5% portant le taux effectif d'imposition à 27%.

##### Si le cédant n'est pas résident fiscal français

En règle générale, les plus-values réalisées à l'occasion de la cession de leurs actions par les personnes qui ne sont pas fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4B du Code Général des Impôts ou dont le siège est situé hors de France et qui n'ont à aucun moment détenu, directement ou indirectement, seules ou avec leur conjoint, leurs ascendants et descendants, plus de 25% des droits dans les bénéfices sociaux de la société à un moment quelconque au cours des cinq dernières années qui précèdent la cession, ne sont pas soumises à l'impôt en France (article 244 bis C du Code Général des Impôts).

L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que ces informations ne constituent qu'un résumé du régime fiscal applicable et que leur situation particulière doit être étudiée avec leur conseiller fiscal habituel.

#### **8. INTENTION DE LA PERSONNE CONTROLANT L'EMETTEUR**

Aucune personne ne contrôle, seule ou de concert, la Société.

## 9. REPARTITION DU CAPITAL DE L'EMETTEUR

Au 15/03/05

	Nombre de titres	Pourcentage du capital
Philips	10.321.043	15,4%
Public	56.615.918	84,6%
Autodétention	1.293	0,0003%
<b>Total</b>	<b>66.938.254</b>	<b>100%</b>

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5% du capital.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

Depuis le 1/1/2005, 1.156.900 options de souscription d'actions ont été attribuées. Le nombre total d'options de souscription d'action et de bons de souscription d'action attribuées non exercées est de 6.807.831 qui donneraient lieu à la création du même nombre d'actions. Les actions achetées au titre de la présente note (soit 6.690.389 actions) représentent 9,99% du capital actuel de la société. Dans l'hypothèse où les 6.807.831 options et bons de souscription d'action étaient exercés, le capital se trouverait porté à 73.746.085 actions et les actions achetées au titre de la présente note (soit 6.690.389 actions) représenteraient 9,07% du capital de la société.

Il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital.

## 10. EVENEMENTS RECENTS

Atos Origin a publié le 16 mars 2005, après réunion de son Conseil de Surveillance, ses comptes annuels consolidés 2004, audités par les commissaires aux comptes. Le communiqué de presse concernant les comptes annuels consolidés 2004 a également été publié le 16 mars 2005 et repris ci-après :

PARIS – Le 16 mars 2005 – Atos Origin, l'une des premières sociétés de services informatiques internationales, a annoncé ce jour ses résultats audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2004. Il s'agit des premiers résultats annuels publiés depuis l'acquisition du Groupe Sema auprès de Schlumberger le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'inscrit légèrement au-dessus des prévisions à 5 302 millions d'euros, soit une hausse de 75% par rapport à l'exercice 2003, avant l'acquisition du Groupe Sema. Cela représente une croissance organique légèrement inférieure à 1% par rapport au chiffre d'affaires pro forma du Groupe combiné pour la même période en 2003, à périmètre et taux de change constants. Le résultat d'exploitation s'élève à 385 millions d'euros, générant une marge d'exploitation de 7,3% (2003 – 5,9% sur une base pro forma). Le résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels (net d'impôt) atteint 231 millions d'euros, représentant un bénéfice net dilué par action de 3,43 euros, comparé à 3,24 en 2003, soit une relation de 6%. L'endettement net a fortement baissé de 698 millions

d'euros, immédiatement après l'acquisition du Groupe Sema, à 491 millions d'euros au 31 décembre 2004.

<b>En millions d'euros</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>Variation</b>
Chiffre d'affaires	5 302	3 035	+75%
Résultat d'exploitation	385	248	+55%
% de rentabilité	7,3%	8,2%	
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels (c)	231	153	+51%
Résultat net – Part du Groupe	11	-169	
BNPA (a)	0,16	-3,72	
BNPA dilué avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels (b) (c)	3,43	3,24	+6%
Endettement net sur capitaux propres	32%	46%	
Effectifs au 31 décembre	46 584	26 473	

(a) En euros, basé sur le nombre moyen d'actions

(b) En euros, basé sur le nombre moyen dilué d'actions

(c) Net d'impôt

Extrait du Message du Président du Rapport Annuel 2004

### **Introduction**

Dans le courant du second semestre 2004, le marché des services informatiques a clairement renoué avec la croissance. Tout particulièrement en Europe, nous avons pu l'observer dans le développement de notre carnet de commandes et dans les projets et les attentes de nos clients. Au cours des troisième et quatrième trimestres, le groupe a connu un retour à la croissance organique pour la première fois depuis trois ans et cela est encourageant pour nos employés et nos actionnaires.

### **L'intégration du Groupe Sema**

En 2004, nous avons mis en oeuvre nos plans pour gérer le nouveau périmètre du Groupe. Nous avons élaboré une nouvelle stratégie commerciale centrée sur 100 grands comptes clients, auprès desquels nous réalisons plus de 65% de notre chiffre d'affaires et avec lesquels, je crois, il existe un potentiel de développement d'activité pour le futur. Nous avons recentré nos lignes de services, lançant nos activités de conseil au niveau mondial sous le nom d'Atos Consulting et rassemblant les activités de traitement de cartes et Internet dans une même entité - Atos Worldline - qui a un fort potentiel de croissance dans l'avenir. En interne, nous avons créé deux organisations – « Conseil Global et Intégration de Systèmes Globale » et « Infogérance Globale » – afin de mieux contrôler et coordonner nos lignes de services et pouvoir nous concentrer sur le développement futur de nos offres de services. Dans chacune de nos lignes de services – Conseil, Intégration de Systèmes et Infogérance – nous avons mené une étude approfondie de nos offres commerciales et nous comptons orienter nos

activités vers des solutions spécifiques et à forte valeur ajoutée plutôt que vers des solutions de base et peu différentiantes.

Le succès de la ré-orientation de notre stratégie commerciale a commencé à produire des résultats dans la deuxième moitié de 2004, au cours de laquelle nous avons signé d'importants contrats, dont le contrat d'infogérance le plus important que le Groupe ait jamais signé, à savoir la reprise d'une part substantielle de l'infrastructure informatique de KarstadtQuelle. Ce contrat représentera une valeur d'au moins 1,2 milliard d'euros sur les 8 années à venir, et probablement plus. D'autres contrats significatifs ont été signés avec Rhodia, Schenker, le UK Immigration Service, LCH-Clearnet et Renault la semaine dernière. Nous avons également assuré avec succès le fonctionnement des systèmes informatiques mis en œuvre pour les Jeux Olympiques d'Athènes et nous travaillons aujourd'hui sur la préparation pour les Jeux d'Hiver de Turin et les Jeux Olympiques de Pékin en 2008.

L'intégration du Groupe Sema est réalisée. Nous devons encore finaliser quelques cessions et consolider des centres de traitement, mais les décisions ont déjà été prises et sont dans les mains du management opérationnel.

#### **Performance 2004**

Les objectifs financiers que nous avons communiqués au marché en début d'année se sont avérés particulièrement exacts. Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 5 302 millions d'euros, en légère hausse par rapport à l'année précédente, à périmètre et taux de change constants. Le résultat d'exploitation a atteint 385 millions d'euros, représentant une marge d'exploitation de 7,3% comparée à 5,9% en 2003 pour le Groupe combiné en base pro forma. Ces résultats sont en ligne avec notre objectif déclaré d'atteindre une marge supérieure à 7% et ils sont largement dus à l'importante réorganisation l'année dernière des activités combinées, laquelle continuera de produire une amélioration de la rentabilité en 2005. Ceci va permettre au Groupe de tirer pleinement profit du nouveau cycle du marché.

Sur le plan de la trésorerie, l'endettement net a baissé de 698 millions d'euros, juste après l'acquisition du Groupe Sema, à 491 millions d'euros au 31 décembre 2004. Cette amélioration s'est opérée en dépit de 157 millions d'euros de paiements liés au plan de réorganisation par le bénéfice d'environ 260 millions de trésorerie générée par les opérations courantes.

Suite à l'acquisition du Groupe Sema, nous avons annoncé notre intention de céder des activités à faible marge et/ou non stratégiques à hauteur de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires. Au cours de l'année 2004, nous avons cédé 5 activités dont le chiffre d'affaires était d'environ 200 millions d'euros, ce pour un prix de cession global de 167 millions d'euros. Cela inclut l'opération Cellnet aux Etats Unis qui génère un chiffre d'affaires annuel d'environ 150 millions d'euros. D'autres opérations vont suivre et nous avons déjà complété la cession de la société PA-Konsult en Suède en début d'année.

Sur la base d'un nombre moyen pondéré dilué de 67 473 784 actions sur la période, le bénéfice net par action dilué avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels, net d'impôt, s'élève à 3,43 euros. Cela représente une relation de 6% par rapport à 2003 sur une base statutaire et c'est en ligne avec l'engagement que nous avons pris lors de l'assemblée Générale qui s'est tenue le 22 janvier 2004.

## **Perspectives 2005**

En 2005, le Groupe mettra tout en oeuvre pour développer une croissance organique, comme nous l'avons déjà fait en 2004, tout en nous assurant que nous réaliserons correctement les grands contrats et fournirons à nos clients des services de haute qualité. Nous devons également finaliser notre programme de cessions d'actifs que nous avons entrepris l'an dernier.

La reprise du secteur, l'apport continu de nouveaux contrats depuis le début du second semestre 2004 et l'augmentation du nombre de nouvelles opportunités dans le carnet de commandes permettent au Groupe d'espérer réaliser une croissance organique d'au moins 5% en 2005 à périmètre et taux de change constant. En termes de rentabilité, le plan d'actions entrepris en 2004 continuera à favoriser l'amélioration de la marge du Groupe et nous prévoyons d'atteindre une marge opérationnelle comprise entre 7,5 et 8,0% pour l'année 2005.

Du fait de l'amélioration du niveau de rentabilité et de la réduction des dépenses liées au plan de réorganisation, le Groupe prévoit de baisser l'endettement net à 350 millions d'euros à fin 2005, sans prise en compte de nouvelles cessions d'actifs.

## **Jeux Olympiques**

Le succès complet des systèmes informatiques mis en oeuvre pour les Jeux Olympiques d'Athènes en 2004 et notre contrat couvrant les Jeux d'hiver de Turin en 2006 et les Jeux Olympiques de Pékin en 2008 apportent une puissante démonstration de la marque et de la visibilité internationale d'Atos Origin. Nous avons invité de nombreux clients à Athènes l'an dernier afin de leur montrer comment Atos Origin gère un projet d'une telle envergure en termes de taille et de criticité tout en assurant la sécurité. Cela s'est déjà concrétisé par plus de commandes pour le Groupe. Avant tout, cela a généré, parmi les 3 000 membres du Groupe directement impliqués dans les Jeux, une très grande détermination et beaucoup de satisfaction; ce projet a aussi suscité une forte motivation et un sentiment de fierté à travers le Groupe. L'esprit des Jeux Olympiques nous inspire : nous sommes ravis d'avoir établi une relation à long terme avec le mouvement Olympique.

Le rapport annuel 2004 ainsi que le communiqué de presse reprenant les résultats 2004 sont disponibles au public sur le site Internet de la Société : [www.atosorigin.com/corporate](http://www.atosorigin.com/corporate).

## **11. PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DE LA NOTE D'INFORMATION**

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions d'Atos Origin. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le Président du Directoire  
Bernard Bourigeaud

## **ANNEXE – Comptes de la société au 31.12.2004**

(Extrait du Rapport Annuel)

### **CHAPITRE 14**

<b>14.1</b>	<b>Comptes consolidés .....</b>	<b>15</b>
14.1.1	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.....	15
14.1.2	Compte de résultat consolidé .....	17
14.1.3	Bilan consolidé .....	18
14.1.4	Tableau des flux de trésorerie consolidés .....	19
14.1.5	Variation des capitaux propres consolidés .....	20
14.1.6	Informations sectorielles .....	21
14.1.7	Périmètre de consolidation .....	23
14.1.8	Actif net en cours de cession au 31 décembre 2004 .....	23
14.1.9	Principes comptables .....	24
14.1.10	Règles de consolidation .....	25
14.1.11	Taux de conversion des devises étrangères.....	32
14.1.12	Notes annexes au compte de résultat consolidé.....	33
14.1.13	Périmètre de consolidation au 31 décembre 2004 (principales sociétés).....	55
<b>14.2</b>	<b>Comptes sociaux résumés .....</b>	<b>57</b>
14.2.1	Avertissement.....	57
14.2.2	Activité d'Atos Origin SA en 2004 .....	57
14.2.3	Compte de résultat.....	58
14.2.4	Bilan.....	58
14.2.5	Filiales et participations .....	59
14.2.6	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.....	60
14.2.7	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	61

## 14 RESULTATS FINANCIERS

### Comptes consolidés

#### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Atos Origin SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Les informations pro forma présentées à titre comparatif dans les notes 14.1.6 et 14.1.12.1 (a) de l'annexe pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2003 sont issues de la combinaison des comptes consolidés résumés d'Atos Origin au 31 décembre 2003 arrêtés par le Directoire selon les principes comptables français et des « états financiers pro forma combinés » au 31 décembre 2003 du groupe Sema préparés selon les principes comptables généralement admis aux Etats Unis d'Amérique.

Nous n'avons pas pu effectuer une revue des dossiers des auditeurs des sociétés Sema incluses dans le périmètre du groupe Sema et composantes des « états financiers pro forma combinés » au 31 décembre 2003. Cependant nous n'avons pas relevé d'éléments de nature à remettre en cause le caractère raisonnable et la traduction chiffrée des conventions retenues en matière d'ajustements d'ouverture et de combinaison des comptes Atos Origin et des « états financiers pro forma combinés » non audités du groupe Sema.

Sous cette réserve, qui concerne exclusivement l'information **pro forma** portant sur les comptes 2003, nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode exposé dans la note 14.1.9 de l'annexe concernant l'option prise par le groupe d'appliquer la recommandation du CNC N° 2003 R-01 du 1<sup>er</sup> avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires.

## Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance, outre celle ayant donné lieu à la réserve ci-dessus, les éléments suivants :

- Comme décrit dans la note 14.1.12.2 (j) de l'annexe, la société a finalisé, en date du 31 décembre 2004, le traitement comptable de l'acquisition des activités du groupe Sema à travers la revue définitive de l'affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs acquis à l'occasion de cette entrée dans le périmètre au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Nous avons validé les méthodes et critères qui ont prévalu pour la détermination de ces ajustements de bilan d'ouverture dans leur nature et leur montant.
- La valeur d'utilité des actifs long terme, principalement des écarts d'acquisition, a fait l'objet d'un examen par la société comme décrit dans l'annexe dans la note 14.1.10, relative aux règles de consolidation, et dans la note 14.1.12.2 (k) de la note annexe au bilan. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et apprécié le bien fondé de la méthodologie mise en œuvre ainsi que la cohérence des paramètres et données sous-jacentes retenues.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Les informations pro forma pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2003 données dans le rapport de gestion du groupe à titre de comparatif sont issues, comme décrit ci-dessus, des « états financiers pro forma combinés » non audités du groupe Sema, ainsi que des éléments relatifs à son activité communiqués par son ancien actionnaire à Atos Origin précédemment à son acquisition. Ces informations pro forma n'ont pu faire l'objet d'une vérification de notre part.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe et leur concordance avec les comptes consolidés.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur les paragraphes 13.1.2.2. intitulés Présentation des principales procédures de contrôle interne, du rapport du président du conseil de surveillance sur les procédures de contrôle interne, et Projet de conversion aux normes IFRS (chapitre 9) du rapport de gestion, qui présentent l'état d'avancement du projet de transition vers les normes IFRS et décrivent les principales divergences entre le référentiel français et le nouveau référentiel qui auront un impact sur les comptes consolidés du groupe à compter de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 16 mars 2005

Les Commissaires aux comptes

**Deloitte & Associés**  
Jean-Paul Picard  
Jean-Marc Lumet

**Amyot Exco Grant Thornton**  
Daniel Kurkdjian  
Vincent Papazian

## Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes (*)	Exercice clos le 31/12/2004	Exercice clos le 31/12/2003	Exercice clos le 31/12/2002
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>5 302,0</b>	<b>3 034,6</b>	<b>3 042,9</b>
Charges de personnel	<i>b</i>	-2 762,0	-1 667,3	-1 642,0
Coûts et charges d'exploitation	<i>d</i>	-2 155,2	-1 119,5	-1 135,3
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>384,8</b>	<b>247,8</b>	<b>265,6</b>
<b>En % du CA</b>		<b>7,3 %</b>	<b>8,2 %</b>	<b>8,7 %</b>
Résultat financier	<i>e</i>	-48,5	-26,6	-27,3
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>		<b>336,3</b>	<b>221,2</b>	<b>238,3</b>
Résultat exceptionnel	<i>f</i>	-149,6	-54,9	-70,8
Impôts sur le résultat	<i>g</i>	-51,7	-40,9	-46,9
<b>Résultat net des sociétés intégrées avant mises en équivalence, intérêts minoritaires, et amortissement des écarts d'acquisition</b>		<b>135,0</b>	<b>125,4</b>	<b>120,6</b>
Contribution des sociétés mises en équivalence		-0,7	-0,1	-0,1
Part des minoritaires	<i>h</i>	-6,8	-11,2	-11,3
<b>Résultat net (part du Groupe) avant amortissement des écarts d'acquisition</b>		<b>127,6</b>	<b>114,1</b>	<b>109,2</b>
<b>En % du CA</b>		<b>2,4 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>3,6 %</b>
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	<i>k</i>	-117,1	-283,1	-38,4
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>		<b>10,5</b>	<b>-169,0</b>	<b>70,8</b>
<b>(en euros)</b>				
<b>Résultat net par action</b>	<i>i</i>			
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (**)</b>		<b>65 821 887</b>	<b>45 458 166</b>	<b>43 954 677</b>
Résultat net (part du Groupe) avant amortissement des écarts d'acquisition		1,94	2,51	2,48
Résultat net (part du Groupe)		0,16	-3,72	1,61
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué</b>		<b>67 473 784</b>	<b>48 380 433</b>	<b>50 846 590</b>
Résultat par action avant amortissement des écarts d'acquisition, dilué		1,90	2,39	2,15
Résultat par action, dilué		0,17	-3,42	1,39

(\*) Voir notes annexes aux comptes consolidés

(\*\*) Au 31 décembre 2002, le nombre moyen pondéré d'actions n'inclut pas les ORA émises en rémunération de l'acquisition des activités de KPMG Consulting au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Les ORA sont reprises dans les instruments dilutifs.

## Bilan consolidé

(en millions d'euros)				
<b>ACTIF</b>	Notes (*)	Exercice clos le 31/12/2004	Exercice clos le 31/12/2003	Exercice clos le 31/12/2002
Écarts d'acquisition	<i>k</i>	2 030,7	742,3	1 029,1
Autres immobilisations incorporelles	<i>l</i>	128,3	27,1	32,2
Immobilisations corporelles	<i>m</i>	232,8	156,0	217,3
Immobilisations financières	<i>n</i>	26,2	18,3	21,3
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>2 418,0</b>	<b>943,6</b>	<b>1 299,9</b>
Clients et comptes rattachés	<i>o</i>	1,522,5	754,7	871,9
Autres créances et comptes de régularisation	<i>p</i>	565,4	249,7	264,2
Valeurs mobilières de placement	<i>t</i>	258,6	458,7	133,1
Disponibilités	<i>t</i>	207,5	65,5	288,7
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>2 554,0</b>	<b>1 528,6</b>	<b>1 557,9</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>4 972,0</b>	<b>2 472,2</b>	<b>2 857,8</b>

(en millions d'euros)				
<b>PASSIF</b>	Notes (*)	Exercice clos le 31/12/2004	Exercice clos le 31/12/2003	Exercice clos le 31/12/2002
Capital social	<i>q</i>	66,9	47,9	44,1
Primes		1 240,1	279,4	44,0
Réserves consolidées		179,9	413,6	343,0
Écarts de conversion		-31,7	-36,2	3,8
Résultat de l'exercice		10,5	-169,0	70,8
Autres fonds propres consolidés (**)		-	-	234,8
Capitaux propres - Part du Groupe		1 465,8	535,7	740,5
Intérêts minoritaires	<i>v</i>	52,7	48,2	43,6
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>		<b>1 518,5</b>	<b>583,9</b>	<b>784,1</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<i>s</i>	<b>843,3</b>	<b>239,4</b>	<b>266,6</b>
Emprunts et dettes financières	<i>t</i>	957,1	790,2	862,1
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>u</i>	577,4	236,5	342,8
Autres dettes et comptes de régularisation	<i>r</i>	1 075,7	622,1	602,2
<b>Total des dettes</b>		<b>2 610,2</b>	<b>1 648,8</b>	<b>1 807,1</b>
<b>Total du passif</b>		<b>4 972,0</b>	<b>2 472,2</b>	<b>2 857,8</b>

(\*) Voir notes annexes aux comptes consolidés

(\*\*) Au 31 décembre 2002, les ORA émises en règlement de l'acquisition de KPMG Consulting au Royaume Uni et aux Pays-Bas sont incluses dans les capitaux propres.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)		Exercice clos le 31/12/2004	Exercice clos le 31/12/2003	Exercice clos le 31/12/2002
<b>Résultat net part du Groupe</b>		10,5	-169,0	70,8
Amortissements des écarts d'acquisition		117,1	283,1	38,4
Dépréciation des actifs corporels et incorporels		149,9	102,3	125,1
Amortissements et provisions opérationnels		-94,6	-5,2	-2,1
Provisions financières		-10,7	4,2	10,5
Amortissements et provisions exceptionnels		-22,2	-47,1	-23,6
Plus (moins) values de cessions d'immobilisations et frais d'acquisition		-0,6	-4,1	-6,1
Sociétés mises en équivalence et intérêts minoritaires		7,5	11,3	11,4
Impôts différés		14,0	-13,0	18,2
<b>Flux de trésorerie avant variations du fonds de roulement</b>		<b>170,9</b>	<b>162,5</b>	<b>242,6</b>
<b>Variation du besoin de fonds de roulement d'exploitation</b>		<b>74,1</b>	<b>79,5</b>	<b>51,2</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>245,0</b>	<b>242,0</b>	<b>293,8</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		c -137,4	-70,0	-102,3
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		d 37,4	3,5	62,3
<b>Investissement d'exploitation net</b>		<b>-100,0</b>	<b>-66,5</b>	<b>-40,0</b>
Immobilisations financières et investissement lié aux acquisitions		e -585,7	-11,0	-478,4
Trésorerie nette des sociétés acquises durant l'exercice		f 102,7	0,0	25,6
Cessions financières		g 183,7	26,7	45,4
Trésorerie nette des sociétés cédées durant l'exercice		h -5,8	-2,9	-0,5
<b>Immobilisations financières nettes</b>		<b>-305,1</b>	<b>12,8</b>	<b>-407,9</b>
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-405,1</b>	<b>-53,7</b>	<b>-447,9</b>
Augmentation de capital		i 4,1	4,4	9,1
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		j -3,7	-6,0	-11,3
Souscription de nouveaux emprunts		1 037,4	25,7	634,1
Remboursement d'emprunts à long et à moyen terme		-916,4	-106,7	-228,2
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>121,4</b>	<b>-82,6</b>	<b>403,7</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-38,7</b>	<b>105,7</b>	<b>249,6</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>		<b>524,2</b>	<b>421,9</b>	<b>176,5</b>
Variation de trésorerie		-38,7	105,7	249,6
Incidence des variations de cours de devises sur la trésorerie		-19,4	-3,4	-4,2
<b>Trésorerie de clôture</b>		<b>466,1</b>	<b>524,2</b>	<b>421,9</b>
<b>Endettement net de début d'exercice</b>		<b>-266,0</b>	<b>-440,3</b>	<b>-235,2</b>
Souscription de nouveaux emprunts		-1 037,4	-25,7	-634,1
Remboursement d'emprunts à long et à moyen terme		916,4	106,7	228,2
Variation de trésorerie court terme		q-f-h -135,6	108,6	224,5
Emprunts à long et à moyen terme des sociétés acquises au cours de l'exercice		k 64,9	0,0	-14,3
Emprunts à long et à moyen terme des sociétés cédées au cours de l'exercice		l -5,4	-2,9	-0,0
Incidence des variations de cours de devises sur les emprunts à long et à moyen terme		m -19,2	-4,8	-2,0
Participation des salariés en France transférée en fonds d'emprunt		n -8,7	-7,6	-7,5
<b>Endettement net de fin d'exercice</b>		<b>-491,0</b>	<b>-266,0</b>	<b>-440,3</b>

(en millions d'euros)		Exercice clos le 31/12/2004	Exercice clos le 31/12/2003	Exercice clos le 31/12/2002
<b>Variation de trésorerie issue des opérations d'exploitation (avant réorganisation &amp; ajustements de valeur)</b>	a-o-p	<b>327,4</b>	<b>267,8</b>	<b>331,2</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	b	74,1	79,5	51,2
<b>Variation de trésorerie nette issue des opérations d'exploitation</b>		<b>401,5</b>	<b>347,3</b>	<b>382,4</b>
Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles	c	-137,4	-70,0	-102,3
<b>Flux de trésorerie des opérations courantes</b>		<b>264,1</b>	<b>277,3</b>	<b>280,1</b>
Réorganisation, rationalisation et intégration	o	-141,9	-96,3	-73,1
Bilan d'ouverture	p	-14,6	-9,0	-15,5
Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	d	37,4	3,5	62,3
Autres variations	i+j+m+n	-27,5	-14,0	-11,7
<b>Flux de trésorerie avant investissement financier</b>		<b>117,5</b>	<b>161,5</b>	<b>242,1</b>
Immobilisations financières	e+k	-520,8	-11,0	-492,7
Produit des cessions d'immobilisations financières et produit net du nouvel endettement	g+l	178,3	23,8	45,4
<b>Immobilisations financières nettes</b>		<b>-342,5</b>	<b>12,8</b>	<b>-447,2</b>
<b>Flux de trésorerie net</b>		<b>-225,0</b>	<b>174,3</b>	<b>-205,1</b>
<b>Endettement net en début d'exercice</b>		<b>-266,0</b>	<b>-440,3</b>	<b>-235,2</b>
<b>Endettement net en fin d'exercice</b>		<b>-491,0</b>	<b>-266,0</b>	<b>-440,3</b>

## Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions à la clôture	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Écarts de conversion	Résultat net de l'exercice	Autres fonds propres	Capitaux Propres Part du Groupe
<b>Situation au 31/12/02</b>	<b>44 056</b>	<b>44,1</b>	<b>44,0</b>	<b>343,0</b>	<b>3,8</b>	<b>70,8</b>	<b>234,8</b>	<b>740,5</b>
* Augmentation de capital en numéraire	157	0,1	4,3					4,4
* Écarts de conversion					-40,0			-40,0
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				70,8		-70,8		0,0
* Résultat net de l'exercice						-169,0		-169,0
* Autres				-0,2				-0,2
* Obligations remboursables en actions (ORA)	3 657	3,7	231,1				-234,8	0,0
<b>Situation au 31/12/03</b>	<b>47 870</b>	<b>47,9</b>	<b>279,4</b>	<b>413,6</b>	<b>-36,2</b>	<b>-169,0</b>	<b>0,0</b>	<b>535,7</b>
* Augmentation de capital en numéraire	19 069	19,1	960,7					979,8
* Écarts de conversion					4,5			4,5
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				-169,0		169,0		
* Résultat net de l'exercice						10,5		10,5
* Changement de méthode comptable (**)				-64,7				-64,7
<b>Situation au 31/12/04</b>	<b>66 938</b>	<b>66,9</b>	<b>1 240,1</b>	<b>179,9</b>	<b>-31,7</b>	<b>10,5</b>	<b>0,0</b>	<b>1 465,8</b>

(\*\*) Voir paragraphe sur les retraites dans les notes aux états financiers consolidés

## Informations sectorielles

### Informations par Ligne de services

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31/12/2004	Exercice clos le 31/12/2003 Pro forma (*)	Exercice clos le 31/12/2003	Exercice clos le 31/12/2002
<b>Conseil &amp; Intégration de systèmes</b>				
Chiffre d'affaires	2 537	2 706	1 453	1 418
Résultat d'exploitation	192,2	160,5	82,1	81,9
% marge	7,6 %	5,9 %	5,7 %	5,8 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	70,3		55,4	46,3
Effectifs de clôture	24 938	26 345	14 605	16 337
<b>Infogérance</b>				
Chiffre d'affaires	2 765	2 699	1 582	1 625
Résultat d'exploitation	264,1	267,9	198,7	213,6
% marge	9,6 %	9,9 %	12,6 %	13,1 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	285,4		124,2	197,9
Effectifs de clôture	21 447	19 548	11 773	12 166
<b>Structures Groupe</b>				
Résultat d'exploitation	-71,5	-109,9	-33,0	-30,0
% marge	-1,3 %	-2,0 %	-1,1 %	-1,0 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	5,3		3,5	5,3
Effectifs de clôture	199	200	95	99
<b>Total Groupe</b>				
Chiffre d'affaires	5 302	5 405	3 035	3 043
Résultat d'exploitation	384,8	318,6	247,8	265,6
% marge	7,3 %	5,9 %	8,2 %	8,7 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	361,0		183,1	249,5
Effectifs de clôture	46 584	46 093	26 473	28 602

(\*) Voir notes sur les informations pro forma non auditées

## Informations par zone géographique

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31/12/2004	Exercice clos le 31/12/2003 Pro forma (*)	Exercice clos le 31/12/2003	Exercice clos le 31/12/2002
<b>France</b>				
Chiffre d'affaires	1 410	1 445	1 050	1 086
Résultat d'exploitation	121,1	116,4	113,2	116,2
% marge	8,6 %	8,1 %	10,8 %	10,7 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	97,3		85,9	106,1
Effectifs de clôture	12 489	12 347	7 894	8 685
<b>Royaume-Uni</b>				
Chiffre d'affaires	1 222	1 133	331	238
Résultat d'exploitation	117,5	90,0	15,7	12,9
% marge	9,6 %	7,9 %	4,7 %	5,4 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	35,8		5,4	5,5
Effectifs de clôture	6 658	6 743	1 847	2 139
<b>Pays Bas</b>				
Chiffre d'affaires	983	967	961	913
Résultat d'exploitation	125,4	114,9	114,3	124,2
% marge	12,8 %	11,9 %	11,9 %	13,6 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	39,2		58,0	95,5
Effectifs de clôture	8 321	8 468	8 424	9 019
<b>Autres pays européens (**)</b>				
Chiffre d'affaires	1 266	1 291	561	610
Résultat d'exploitation	73,1	66,4	31,8	28,6
% marge	5,8 %	5,1 %	5,7 %	4,7 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	156,6		24,3	27,6
Effectifs de clôture	14 136	13 554	6 036	6 319
<b>Amériques</b>				
Chiffre d'affaires	280	386	77	132
Résultat d'exploitation	9,4	12,3	0,5	7,8
% marge	3,4 %	3,2 %	0,7 %	5,9 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	9,8		1,7	3,3
Effectifs de clôture	2 714	2 768	1 014	1 210
<b>Asie Pacifique</b>				
Chiffre d'affaires	141	182	55	63
Résultat d'exploitation	9,8	28,5	5,2	5,8
% marge	7,0 %	15,7 %	9,4 %	9,2 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	17,0		4,3	6,2
Effectifs de clôture	2 067	2 013	1 163	1 131
<b>Structures Groupe</b>				
Résultat d'exploitation	-71,5	-109,9	-33,0	(30,0)
% marge	-1,3 %	-2,0 %	-1,1 %	-1,0 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	5,3		3,5	5,3
Effectifs de clôture	199	200	95	99
<b>Total Groupe</b>				
Chiffre d'affaires	5 302	5 405	3 035	3 043
Résultat d'exploitation	384,8	318,6	247,8	265,6
% marge	7,3 %	5,9 %	8,2 %	8,7 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	361,0		183,1	249,5
Effectifs de clôture	46 584	46 093	26 473	28 602

(\*) Voir notes sur les informations pro forma non auditées

(\*\*) Autres pays européens, Moyen Orient et Afrique.

## **Périmètre de consolidation**

Les modifications significatives concernant le périmètre de consolidation sont les suivantes :

### **Entrées**

Le 22 janvier 2004, l'acquisition du Groupe Sema a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires d'Atos Origin. L'acquisition a été réalisée le 29 janvier 2004 et le Groupe Sema a été consolidé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, date à laquelle Atos Origin a effectivement pris le contrôle de ce Groupe (voir note j aux états financiers consolidés). Un compte de résultat combiné pro forma relative à cette acquisition est présenté dans la note (a) aux états financiers consolidés.

### **Sorties**

Le 30 juin 2004, Atos Origin a cédé Convergent, société basée aux Etats-Unis spécialisée dans le conseil logistique. Le chiffre d'affaires pour les six mois se terminant au 30 juin 2004 s'est élevé à 4,5 millions d'euros.

Le 23 juillet 2004, le Groupe a cédé Cellnet, société américaine de gestion de l'énergie, parfois appelée « Real Time Energy Management ». La technologie propre de Cellnet permet aux sociétés de services publics de suivre leur consommation d'électricité en temps réel. Le chiffre d'affaires pour la période de 7 mois se terminant le 31 juillet 2004 s'est élevé à 74,6 millions d'euros avec un effectif d'environ 400 personnes.

Le 3 août 2004, le Groupe a cédé Priority Call Management, une société basée aux Etats-Unis et spécialisée dans les applications intelligentes de réseau pour les fournisseurs de services de télécommunication. Le chiffre d'affaires de la période de 7 mois terminée le 31 juillet 2004 s'est élevé à 5,9 millions d'euros.

La cession des trois entités ci-dessus n'a pas d'incidence sur le compte de résultat consolidé du Groupe.

Le 20 octobre 2004, le Groupe a cédé Atos Origin Australie. Le chiffre d'affaires pour la période de 9 mois close le 30 septembre 2004 s'est élevé à 12,3 millions d'euros.

Le 31 décembre 2004, le Groupe a cédé Atos Origin IT Services Perou. Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 2,0 millions d'euros.

## **Actif net en cours de cession au 31 décembre 2004**

Le 28 janvier 2005, Atos Origin a cédé sa filiale suédoise, PA-Konsult, spécialisée en conseil et intégration de ressources humaines et de systèmes de paie. Le chiffre d'affaires de 2004 s'est élevé à 11,1 millions d'euros.

Les actifs et passifs de cette activité en cours de cession ont été regroupés sur deux lignes distinctes du bilan consolidé intitulées « Actifs et passifs nets en cours de cession et évalués à leur valeur nette de cession en ligne avec les normes internationales IFRS (IFRS 5).

Le résultat de PA-Konsult pour l'exercice en cours est inclus dans le résultat du Groupe. Aucune plus-value de cession n'a été constatée dans le compte de résultat pour les actifs classés en « Actif net en cours de cession ».

Le tableau ci-dessous précise la juste valeur des éléments d'actif et de passif en cours de cession :

(en millions d'euros)	31/12/2004
Immobilisations corporelles	0,1
Clients et autres créances	21,6
Actifs en cours de cession (voir note p)	21,7
Fournisseurs et autres dettes	-2,5
Dettes nettes en cours de cession (voir note v)	-2,5
Juste valeur des éléments d'actif et de passif en cours de cession	19,2
Prix de cession	19,2

## Principes comptables

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les 'nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés' approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable. Les états financiers consolidés au 31 décembre 2004 reflètent les effets des nouvelles règles et recommandations applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, telles que présentées ci-après.

### Recommandation n° CNC 2003-R01 du 1<sup>er</sup> avril 2003 du Conseil National de la Comptabilité relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Le Groupe a appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2004 les règles de comptabilisation et d'évaluation de ses engagements de retraite et avantages assimilés conformément à cette recommandation, laquelle prévoit l'imputation des différences actuarielles non encore reconnues dans les comptes consolidés au 31 décembre 2003 sur les capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Cette approche permet au Groupe de présenter dès l'année 2004 des résultats identiques à ceux qui résultent de l'option offerte par la norme IFRS 1. L'application de cette recommandation s'est traduite par une diminution des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004, comptabilisée comme un changement de méthode pour un montant brut de 93,4 millions d'euros et net d'impôts différés de 64,7 millions d'euros.

### Règlement CRC 04-03 du 4 mai 2004

Ce règlement supprime la nécessité de détention de titres d'une entité pour la consolider lorsqu'elle est contrôlée. Cette disposition applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'a pas conduit à augmenter le total des actifs et des passifs du Groupe compte tenu des règles appliquées antérieurement.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, Atos Origin est en ligne depuis les exercices 2000 et 2001 avec les dispositions de certaines des normes établies par l'IASB en matière d'évaluation et de comptabilisation. Atos Origin est en ligne avec les dispositions prescrites pour la comptabilisation du chiffre d'affaires des prestations relatives à des contrats au forfait selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux (IAS 11), la détermination de l'impôt sur le résultat (IAS 12), l'enregistrement des immobilisations corporelles (IAS 16) et des contrats de location (IAS 17), l'évaluation et la comptabilisation des avantages du personnel (IAS 19), l'effet des variations des monnaies étrangères (IAS 21), les dépréciations d'actifs (IAS 36) et la comptabilisation des provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (IAS 37).

## Règles de consolidation

### Méthodes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés sur lesquelles Atos Origin exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Pour les sociétés au sein desquelles les droits de vote sont répartis entre Atos Origin et un autre partenaire :

- La méthode de l'intégration globale est appliquée si Atos Origin exerce, contractuellement ou de fait, la direction opérationnelle de la société ;
- Les sociétés dans lesquelles Atos Origin exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus.

### Base de consolidation

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base des comptes annuels ou de situations arrêtées au 31 décembre et retraités, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

### Sociétés étrangères

Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice pour les sociétés n'utilisant pas la monnaie européenne. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base du cours moyen de change de l'exercice. Les écarts de conversion résultant de la variation des taux de change sur le bilan et le compte de résultat sont comptabilisés dans le poste Écarts de conversion inclus dans les capitaux propres selon IAS 21.

### Examen de la « valeur d'utilité » des actifs à long terme

Les actifs long terme (immobilisations corporelles, incorporelles et écarts d'acquisition) sont ramenés à leur valeur d'utilité lorsque des changements défavorables significatifs sont identifiés et indiquent que la valeur d'utilité d'un actif apparaît durablement inférieure à sa valeur nette comptable. De tels événements ou circonstances comprennent des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus à la date de l'acquisition.

Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur d'utilité des actifs à long terme correspond aux zones géographiques (pays) lesquelles reflètent l'organisation opérationnelle et la manière dont le management appréhende la gestion des capitaux employés du Groupe.

La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie (après impôt) sont issus d'un budget 2005 et d'un plan à 3 ans élaboré par la direction du pays concerné, (période explicite), après revue par la Direction Financière du Groupe et approbation par le Directoire,
- le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital du Groupe Atos Origin,
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini du dernier flux de la période explicite et sans prise en compte d'un taux de croissance perpétuelle,
- La valeur d'utilité est déterminée par addition des flux actualisés de la période explicite et de la valeur terminale actualisée.

La valeur d'utilité ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs à long terme de chacun des pays.

Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur d'utilité.

Pour les écarts d'acquisition, en plus des avantages économiques futurs, la valeur d'utilité prend en compte les avantages attendus de l'acquisition, tels que les synergies résultant de l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités du Groupe et de la valeur stratégique de cette entreprise pour le Groupe. Le Groupe est donc en ligne avec les dispositions de l'IAS 36.

## **Regroupement d'entreprises**

Un regroupement d'entreprises peut être structuré de diverses façons pour des raisons juridiques, fiscales ou autres. Il peut impliquer l'achat par une entité des capitaux propres d'une autre entité, l'achat de tous les actifs nets d'une autre entité, la prise en charge des passifs d'une autre entité ou l'achat de certains des actifs nets d'une autre entité qui, ensemble, forment une ou plusieurs activités.

Ces dernières transactions sont considérées comme des acquisitions et sont comptabilisées comme telles.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, il est procédé à l'évaluation des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise en conformité avec les normes françaises et en ligne avec la norme IFRS 3 .

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis est enregistrée dans le bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » pour les sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle et dans le poste « Titres mis en équivalence » pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Lors de la cession partielle des titres de sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle, le prix de revient de l'actif cédé tient compte de la quote part de l'écart d'acquisition qui se rattache à la part cédée que la cession intervienne par voie d'échange ou de dilution.

## **Écarts d'acquisition**

L'écart d'acquisition représente la différence non affectée entre le coût d'acquisition des titres d'une société et la part du Groupe dans l'actif net de cette société après évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs acquis à la date de prise de contrôle. Les écarts d'acquisition sont amortis selon le mode linéaire, sur des durées déterminées au cas par cas et n'excédant pas 20 ans.

Conformément aux principes comptables en vigueur et en application de la recommandation de la COB de janvier 1988 (Bulletin mensuel n° 210), Atos Origin a imputé une fraction des écarts d'acquisition liés à des opérations de regroupement d'entreprises sur les capitaux propres. Ce fut notamment le cas avec l'acquisition de la société Origin pour laquelle 181 millions d'euros ont été imputés sur la prime d'émission. En l'absence d'imputation de cet écart d'acquisition sur la prime, une charge annuelle d'amortissement notionnel de 9,0 millions d'euros aurait dû être constatée.

## **Date d'effet des acquisitions et des cessions**

Le compte de résultat consolidé intègre les résultats des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle, et ceux des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à leur date de cession.

## **Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche et de développement des applications ou des produits sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

## **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels acquis par le Groupe. Ils sont amortis linéairement sur les durées propres à chaque acquisition, sans que celles-ci ne puissent excéder 5 ans. Les logiciels créés destinés à usage interne ou commercial sont inscrits essentiellement en charges. Ils peuvent toutefois être comptabilisés en immobilisations incorporelles si les conditions requises telles que définies par les normes françaises par la norme internationale IAS 38 sont remplies, y compris le maintien d'une rentabilité stable dans le futur. Seuls les coûts supportés durant la phase de production du logiciel peuvent être immobilisés. Les coûts liés aux phases conceptuelles sont inscrits en charges.

Il convient par ailleurs de noter qu'à ce jour, le Groupe n'a aucun actif incorporel répondant à la définition de la norme IAS 38, excepté les « up-front payments » versés dans le cadres des contrats d'externalisation.

Au cours de l'examen de la juste valeur des contrats d'externalisation nouvellement acquis, les « Up-front payments » peuvent être comptabilisés en actif incorporel, séparément de l'écart d'acquisition résiduel résultant

de la juste valeur des actifs et passifs repris. Cette règle a été appliquée en 2004 aux nouveaux contrats KardstadtQuelle et E Plus. Le Groupe considère sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents qu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle l'actif génère des entrées nettes de trésorerie. Ainsi, l'actif n'est pas amorti mais soumis à un test de dépréciation annuel.

Le Groupe détient des brevets sur lesquels il n'a pas accordé de licences. Le Groupe supporte des charges de redevances en raison des licences qui lui sont octroyées. Les charges figurent au compte de résultats dans la rubrique Coûts et charges d'exploitation.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition historique à l'exclusion de toute charge financière.

Les modes d'amortissements utilisés sont le mode linéaire ou dégressif et sont pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- Constructions	20 ans
- Agencements et installations	5 à 10 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans

Les biens financés par contrats de location simple ne sont pas capitalisés. Les biens acquis en crédit-bail sont capitalisés et l'endettement correspondant est constaté au passif du bilan. Le principe comptable ainsi suivi est en ligne avec la norme IAS17 sur les contrats de location.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participation non consolidés figurent à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette ré estimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure au coût d'acquisition.

### **Autocontrôle**

Les actions Atos Origin détenues par la société mère sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés. Le traitement comptable de ces actions résulte de l'intention attribuée à leur détention. En cas de cession, le résultat ainsi que les effets d'impôts correspondants sont enregistrés en variation des capitaux propres consolidés.

### **Créances d'exploitation**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

## Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur prix d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Dans le cas de titres cotés, cette valeur de marché est déterminée sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois de clôture de l'exercice. Les SICAV sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. Toutefois, les plus-values latentes ne sont pas constatées.

## Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en conformité avec les dispositions du Comité de la Réglementation Comptable sur les passifs (CRC N° 2000-06) applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Ce règlement définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation (légale, réglementaire, ou contractuelle) de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Le Groupe est aussi en ligne avec les dispositions de l'IAS 37.- « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Lors de la comptabilisation d'acquisitions, le Groupe peut être amené à comptabiliser des provisions (risques, litiges,...) dans le bilan d'ouverture.

Ces provisions constituent des passifs qui viennent créer ou augmenter le montant de l'écart d'acquisition. Au delà du délai d'affectation du bilan d'ouverture, les reprises de provisions excédentaires s'effectuent en contrepartie d'un amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition sans impact sur le résultat net.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, et en conformité avec les règles IFRS, toute provision non utilisée sera reprise au compte de résultat avec une note explicative spécifique.

## Provisions pour retraite et engagements assimilés

Le Groupe Atos Origin offre à ses salariés différents avantages à long terme postérieurs au départ à la retraite ou conditionnés par l'accumulation d'années d'ancienneté au sein du Groupe parmi lesquels des indemnités de départ à la retraite ainsi que des avantages à long terme consentis pendant l'emploi du type médailles de travail, primes de jubilé.

Ces avantages font l'objet des couvertures décrites ci-après :

- a) des régimes (ou plans) à cotisations définies : ces régimes ne constituent pas d'engagement futur pour le Groupe, l'obligation du Groupe se limitant aux versements de cotisations régulières selon un pourcentage fixe de la rémunération de l'employeur et ou de l'employé auprès d'organismes externes. Les charges sont constatées au fur et à mesure de leur versement auprès d'organismes externes.
- b) des régimes (ou plans) à prestations définies pour lesquels le Groupe a une obligation vis à vis des salariés. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la législation et la réglementation applicables dans chacun des pays. Ils sont essentiellement financés au fur et à mesure de l'emploi par des versements à des fonds spécialisés. L'évaluation de ces engagements est en ligne avec la norme IAS 19 et concerne principalement les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

### o Détermination de l'engagement net à provisionner

Le Groupe est en ligne avec la norme IAS 19 pour l'évaluation des engagements de retraite et assimilés. Sur la base des règlements internes de chaque régime et dans chacun des pays concernés, des actuaires indépendants calculent la valeur actualisée des obligations futures du Groupe (« Projected Benefits Obligations » ou PBO). Un actuaire central intervient pour assumer la coordination, la cohérence et l'homogénéisation des paramètres actuariels utilisés. La valeur actualisée des obligations futures évolue annuellement en fonction des facteurs suivants :

## Facteurs récurrents

- Augmentations dues à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires (« Coût des services rendus au cours de l'exercice »),

- Augmentations dues à la « désactualisation » correspondant à une année de moins par rapport à la date à laquelle les droits seront payés (« Coût financier »),
- Diminutions liées à l'exercice des droits (« Paiements aux bénéficiaires »).

### Facteurs ponctuels

- Variations dues à des modifications des hypothèses économiques (taux d'inflation, taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs...) et des hypothèses sur le personnel (taux d'augmentation des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

Les actifs de couverture sont évalués à leur valeur de marché à chaque clôture.

#### ○ **Traitement des écarts actuariels**

Des écarts actuariels se créent essentiellement lorsque les estimations diffèrent de la réalité (par exemple sur la valeur attendue des actifs par rapport à leur valeur réelle à la clôture) ou lorsqu'il y a des modifications des hypothèses actuarielles long terme (par exemple : taux d'actualisation, taux d'évolution des salaires etc. ).

Dans le cas d'avantages long terme pendant d'emploi (du type médailles du travail, primes de jubilés), les écarts sont provisionnés intégralement à chaque clôture.

Dans les autres cas, ces écarts ne sont provisionnés qu'à partir du moment où, pour un régime donné, ils représentent plus de 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement brut et la valeur de marché des actifs de couverture (principe du « corridor »). La constitution de la provision s'effectue linéairement sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés du régime concerné (amortissement d'écarts actuariels).

#### ○ **Éléments constitutifs des charges de l'exercice**

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- la charge correspondant à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires ;
- la charge correspondant à la variation de l'actualisation des droits existants en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année ;
- le produit correspondant au rendement prévu des actifs ;
- la charge ou le produit correspondant à l'amortissement d'écarts actuariels positifs ou négatifs ;
- la charge ou le produit lié aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes ;
- la charge ou le produit lié à toute réduction ou liquidation de régime.

Le Groupe a décidé de présenter depuis le 1er janvier 2004, le coût financier et le rendement attendu des actifs comme une charge financière nette dans le compte de résultat.

### **Frais d'émission et prime de remboursement d'emprunts obligataires**

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charges à répartir et étalés linéairement sur la durée de vie de l'emprunt. Les emprunts obligataires dont le remboursement est assorti de primes sont comptabilisés au passif pour leur valeur hors prime. Une provision pour prime de remboursement est constituée sur la durée de vie de l'emprunt pour la valeur nette d'impôt.

Le Groupe a par ailleurs décidé de suivre la position exprimée par la COB, dans son Rapport Annuel 1994 et renouvelée à l'occasion de ses recommandations pour l'arrêté des comptes 2002, qui consiste à provisionner l'intégralité des primes de remboursement à la clôture dès lors que le cours de l'action est inférieur à la valeur actualisée de remboursement de l'obligation. Cette recommandation a été appliquée dès l'exercice 2002 sur l'emprunt obligataire Atos Origin à échéance d'octobre 2004. Aucune charge de ce type n'a été enregistrée en 2003 et en 2004.

### **Classement comptable des ORA dans le bilan consolidé**

Les obligations remboursables en actions (ORA) émises par Atos Origin à l'occasion de l'acquisition de KPMG Consulting au Royaume-Uni et aux Pays-Bas ont été classées en 2002 en capitaux propres, conformément aux règles comptables françaises et en raison notamment de l'absence de rémunération et de la suppression de la clause de sauvegarde. Le 16 août 2003 ces obligations ont été intégralement converties en actions.

## **Instruments financiers**

Le Groupe utilise divers instruments financiers pour réduire son exposition aux risques de change et de taux. Il s'agit d'instruments de couverture négociés auprès de contreparties bancaires de premier rang. Les risques de changes sont couverts par des achats à terme, des ventes à terme ou des swaps de change, et les risques de taux par des contrats classiques de swaps de taux d'intérêt. Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont comptabilisés de façon symétrique aux éléments couverts.

## **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services et des ventes de matériel liées aux activités courantes des sociétés consolidées par intégration globale. Le Groupe suit ainsi les dispositions de la norme IAS 11.

Dans les activités « Conseil » et « Intégration de systèmes », les prestations relatives à des contrats au forfait donnent lieu à l'enregistrement d'un chiffre d'affaires proportionnel à l'avancement technique du projet. Le chiffre d'affaires sur ces contrats s'échelonnant sur plusieurs exercices, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est constaté selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en 'Créances clients et comptes rattachés' pour la part des prestations excédant la facturation émise et en 'Produits constatés d'avance' pour la quote-part de facturation excédant les prestations réalisées.

Dans les activités « Infogérance », le chiffre d'affaires est déterminé généralement sur la base du forfait et/ou d'unités d'œuvres informatiques. Dans les activités « Services en ligne », le chiffre d'affaires correspond en grande partie à des volumes de transactions ou de prestations informatiques réalisées.

Comme indiqué dans la partie du rapport de gestion relative au passage aux IAS/IFRS, il est apparu que la reconnaissance du chiffre d'affaires sur la partie exploitation des contrats d'externalisation (couverte par la norme IAS 11) est encore aujourd'hui sujette à interprétations. A ce titre, un groupe de travail s'est constitué avec certains grands groupes du secteur informatique afin d'adopter une position commune sur ce sujet y compris notamment le traitement comptable applicable aux coûts de transition/transformation de la phase initiale de cette exploitation. Les décisions prises seront applicables aux états financiers du 1er semestre 2005.

## **Résultat courant**

Le résultat courant retrace le résultat des opérations d'exploitation et de financement des différentes lignes de services du Groupe, ainsi que les éventuelles dépréciations sur titres de participation non consolidés.

### **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel inclut les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires du Groupe et qui sont d'une nature, d'une importance ou d'une incidence inhabituelle.

### **Impôts sur le résultat**

La charge d'impôts dans le compte de résultat est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés.

Le Groupe comptabilise sans actualisation des impôts différés selon la méthode du report variable pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition et des réserves non distribuées des entités consolidées. La charge d'impôts différés n'est pas actualisée.

Les soldes nets d'impôt différé sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque entité fiscale.

Les actifs nets d'impôt relatifs aux différences temporaires et aux reports déficitaires sont comptabilisés.

Des provisions sont éventuellement comptabilisées si la probabilité de réaliser des bénéfices fiscaux au niveau de l'entité fiscale est faible eu égard aux informations historiques et prévisionnelles disponibles. Le principe comptable ainsi suivi par le Groupe est en ligne avec la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

### **Résultat net par action**

Le calcul du résultat net par action (de base et dilué) est effectué en divisant le résultat net part du Groupe avant ou après amortissement des écarts d'acquisition par :

- le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (calcul du résultat net de base par action),
- le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, majoré des émissions d'actions qui seraient créés après exercice de l'intégralité des instruments convertibles émis (calcul du résultat net dilué par action).

## Taux de conversion des devises étrangères

Pays		2004	31 décembre 2004	2003	31 décembre 2003
		Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture
Argentine (ARS)	ARS 100 = EUR	27,298	24,688	29,916	27,270
Singapour (SGD)	SGD 100 = EUR	47,623	44,920	50,830	46,620
Australie (AUD)	AUD 100 = EUR	59,241	57,277	57,592	59,517
Bésil (BRL)	BRL 100 = EUR	27,537	27,672	28,900	27,576
Chili (CLP)	CLP 1000 = EUR	1,316	1,313	1,280	1,335
Colombie (COP)	COP 10000 = EUR	3,057	3,047	3,101	2,881
Hong Kong (HKD)	HKD 100 = EUR	10,337	9,445	11,374	10,199
Inde (INR)	INR 100 = EUR	1,777	1,684	1,901	1,745
Japon (JPY)	JPY 10000 = EUR	74,427	71,608	76,413	74,047
Malaisie (MYR)	MYR 100 = EUR	21,182	19,293	23,305	20,871
Mexique (MXN)	MXN 100 = EUR	7,133	6,587	8,212	7,050
Moyen-Orient (SAR)	SAR 100 = EUR	21,465	19,576	23,621	21,112
Pérou (PEN)	PEN 100 = EUR	23,517	22,377	25,652	22,873
Pologne (PLN)	PLN 100 = EUR	22,119	24,483	22,770	21,268
Chine (CNY)	CNY 100 = EUR	9,726	8,870	10,700	9,566
Afrique du Sud (ZAR)	ZAR 100 = EUR	12,496	13,004	11,754	12,008
Suède (SEK)	SEK 100 = EUR	10,960	11,086	10,961	11,013
Suisse (CHF)	CHF 100 = EUR	64,769	64,813	65,795	64,189
Taiwan (TWD)	TWD 100 = EUR	2,409	2,300	2,574	2,330
Thaïlande (THB)	THB 100 = EUR	2,000	1,882	2,132	1,998
Turquie (TRL)	TRL 1,000,000 = EUR	0,565	0,545	0,591	0,564
Royaume-Uni (GBP)	GBP 1 = EUR	1,474	1,418	1,446	1,419
U.S.A (USD)	USD 100 = EUR	80,512	73,416	88,583	79,177
Venezuela (VEB)	VEB 10000 = EUR	4,304	3,823	5,459	4,986

## 14.1.12 Notes annexes aux comptes consolidés

### Notes annexes au compte de résultat consolidé

#### **a) Information Pro forma 2003**

Les comptes combinés résumés pro forma du nouveau Groupe ont été préparés et communiqués à titre d'information, et ne sont pas destinés à représenter la vision réelle du nouveau Groupe maintenant ou à tout moment dans le futur. Cette présentation fondée sur une information historique a pour but de donner aux lecteurs du présent document une meilleure information de l'activité du Groupe Sema et pour faciliter une meilleure compréhension des activités combinés du nouveau Groupe.

#### **Base de préparation des informations 2003 Pro forma**

##### **\* Etats financiers utilisés**

Les activités vendues par Schlumberger sont référencées comme étant « le Groupe Sema ». L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Atos Origin a approuvé le 22 janvier 2004 l'acquisition du Groupe Sema. L'acquisition a été finalisée le 29 janvier 2004. Les comptes combinés résumés pro forma du nouveau Groupe incluant Atos Origin et le Groupe Sema ont été préparés conformément au principes comptables français appliqués par Atos Origin.

Ces comptes combinés résumés pro forma ont été établis à partir :

- des comptes consolidés d'Atos Origin, tels que décrits dans le rapport annuel 2003, préparés selon les principes comptables français appliqués par Atos Origin, exprimés en euros et certifiés par les commissaires aux comptes.
- des comptes combinés pro forma non audités du Groupe Sema pour l'exercice 2003 tels que décrits ci-après, préparés par Schlumberger selon les principes comptables américains retraités selon les principes comptables d'Atos Origin, convertis en euros.
- des écritures relatives à l'Acquisition, décrites ci-après, préparées par Atos Origin selon ses propres principes comptables et converties en euros.

##### **\* Rétroactivité de l'acquisition et conventions utilisées**

Les « Comptes pro forma » d'Atos Origin pour 2003, ont été préparés afin de refléter l'impact de l'acquisition du Groupe Sema sur la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Atos Origin, comme si l'acquisition avait effectivement eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Ces ajustements sont les suivants :

- Les intérêts financiers notionnels sur la dette d'acquisition au taux de 5 % par an ainsi que l'économie d'impôts qui en résulte au taux de 35,4 %,
- L'amortissement de l'écart d'acquisition définitif du Groupe Sema sur 20 ans, conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe Atos Origin.

##### **\* Reclassements et ajustements**

Des ajustements et des reclassements ont été effectués sur le compte de résultat pro forma du Groupe Sema dans le but de les rendre comparables à ceux d'Atos Origin et de permettre au Groupe de présenter un compte de résultat combiné pro forma. Le compte de résultat combiné pro forma a été préparé selon les principes comptables d'Atos Origin et en anticipation de la conversion aux normes IFRS. Il inclut :

- des reclassements et ajustements nécessaires pour convertir les principes comptables américains en principes comptables français et IFRS
- des ajustements de bilan d'ouverture en ligne avec la norme IFRS 3
- la conversion en euros

### \* Taux de conversion

Les chiffres ont été convertis en euros en utilisant les taux moyens et taux de clôture applicables aux différentes périodes : pour le compte de résultat, le taux moyen de change publié par la Banque Centrale Européenne au 31 décembre 2003 était : 1 dollar U.S. (\$) = 0,88583 euro (€).

### Compte de résultat pro forma du Groupe Sema

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2003			
	US GAAP	Ajust. GAAP	Eliminations de charges	Norm compt. Françaises
Chiffre d'affaires	2 370,0			2 370,0
Résultat d'exploitation	55,5	-6,8	22,1	70,8
Résultat financier	4,0	-1,7		2,3
Éléments exceptionnel		-47,4		-47,4
Impôts	-17,8	-9,7	-4,7	-12,8
Sociétés mises en équivalence et intérêts minoritaires	-1,0			-1,0
<b>Bénéfice net avant amort. des écarts d'acquisition</b>	<b>40,7</b>	<b>-46,2</b>	<b>17,4</b>	<b>11,9</b>
Amortissement des écarts d'acquisition				
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>40,7</b>	<b>-46,2</b>	<b>17,4</b>	<b>11,9</b>

Les différentes étapes pour convertir les états financiers selon les principes comptables américains (US GAAP) en états financiers pro forma, selon les principes comptables d'Atos Origin et en ligne avec les principes comptables IFRS sont les suivantes :

**Des ajustements de principes comptables (Ajust. GAAP)**, pour mettre en harmonie les états financiers du Groupe Sema avec les principes comptables français appliqués par le Groupe Atos Origin, entraînant l'élimination des ajustements d'US GAAP non applicables (ou appréhendés différemment par Atos Origin) et des **éliminations de charges**, pour refléter l'activité du Groupe Sema comme s'il avait été une entité indépendante au cours de ces périodes. Ils incluent principalement :

- Le retraitement de la marge normative sur les contrats,
- Le reclassement en résultat exceptionnel des coûts de restructuration,
- L'élimination des coûts propres à l'environnement Schlumberger (honoraires, informatique et logistique de Schlumberger).

Ces ajustements ont été expliqués dans le Document E enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers AMF sous le numéro d'enregistrement E.04-004 en date du 16 janvier 2004.

## Compte de résultat combiné pro forma

(en millions d'euros)

	Exercice clos le 31 décembre 2003			
	Atos Origin	Sema Group	Acquisition (a)	Combiné
Chiffre d'affaires	3 035,0	2 370,0		5 405,0
Résultat d'exploitation	247,8	70,8		318,6
Résultat financier	-26,6	2,3	-25,3	-49,6
Résultat exceptionnel	-54,9	-47,4		-102,3
Impôts	-40,9	-12,8	9,0	-44,7
Sociétés mises en équivalence et intérêts minoritaires	-11,3	-1,0		-12,3
<b>Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition</b>	<b>114,2</b>	<b>11,9</b>	<b>-16,3</b>	<b>109,7</b>
<b>Amortissement des écarts d'acquisition</b>	<b>-283,2</b>		<b>-70,7</b>	<b>-353,9</b>
<b>Résultat net – Part du Groupe</b>	<b>-169,0</b>	<b>11,9</b>	<b>-87,0</b>	<b>-244,2</b>
Nombre moyen d'actions	45 458 166		19 000 000	64 458 166
EPS (b) avant éléments exceptionnels et amort. écarts d'acq. (d)	3,36		-0,69	2,67
EPS de base (b) (c)	-3,72		-0,07	-3,79

(a) Ajustement nécessaire pour refléter la date d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2003

(b) Résultat par action

(c) en euros, basé sur le nombre moyen d'actions

(d) Net d'impôts

### b) Frais de personnel

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2004	% du chiffre d'affaires	Exercice clos le 31 décembre 2003	% du chiffre d'affaires	Exercice clos le 31 décembre 2002
Salaires	-2 120,2	-40,0 %	-1 277,6	-42,1 %	-1 265,8
Charges sociales	-600,9	-11,3 %	-354,8	-11,7 %	-328,3
Taxes, formation, intéressement et participation	-57,4	-1,1 %	-35,4	-1,2 %	-36,2
Dotation nette aux provisions pour retraite	16,5	0,3 %	0,5	0,0 %	-11,7
<b>Total</b>	<b>-2 762,0</b>	<b>-52,1 %</b>	<b>-1 667,3</b>	<b>-54,9 %</b>	<b>-1 642,0</b>

### c) Répartition de l'effectif par zone géographique

Zone géographique	Effectif à la clôture de l'exercice 2004	Effectif à la clôture de l'exercice 2003	Effectif à la clôture de l'exercice 2002	Effectif moyen sur l'exercice 2004	Effectif moyen sur l'exercice 2003	Effectif moyen sur l'exercice 2002
France	12 489	7 894	8 685	12 403	8 467	8 657
Royaume-Uni	6 658	1 847	2 139	6 581	1 933	1 592
Pays-Bas	8 321	8 424	9 019	8 418	8 667	8 184
Autres EMEA	14 136	6 036	6 319	13 493	6 216	6 571
Amériques	2 714	1 014	1 210	2 631	1 070	1 367
Asie – Pacifique	2 067	1 163	1 131	2 041	1 130	1 134
Structures Groupe	199	95	99	233	96	100
<b>Total</b>	<b>46 584</b>	<b>26 473</b>	<b>28 602</b>	<b>45 800</b>	<b>27 577</b>	<b>27 606</b>

### d) Coûts et charges d'exploitation

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2004	% du chiffre d'affaires	Exercice clos le 31 décembre 2003	% du chiffre d'affaires	Exercice clos le 31 décembre 2002
Achat pour revente et royalties	-407,5	-7,7 %	-241,1	-7,9 %	-172,6
Sous-traitance	-588,0	-11,1 %	-177,8	-5,9 %	-215,2
Coûts et maintenance des locaux et matériel	-207,3	-3,9 %	-126,8	-4,2 %	-136,7
Moyens de production	-359,7	-6,8 %	-161,2	-5,3 %	-161,4
Télécommunications	-106,5	-2,0 %	-103,3	-3,4 %	-117,8
Transports et déplacements	-144,8	-2,7 %	-57,1	-1,9 %	-81,8
Impôts et taxes, autres que l'impôt sur les sociétés	-30,8	-0,6 %	-21,8	-0,7 %	-21,4
Autres coûts et charges d'exploitation (*)	-238,9	-4,5 %	-132,6	-4,4 %	-117,2
<b>Sous total charges</b>	<b>-2 083,5</b>	<b>-39,3 %</b>	<b>-1 021,8</b>	<b>-33,7 %</b>	<b>-1 024,0</b>
Amortissement des immobilisations	-149,9	-2,8 %	-102,4	-3,4 %	-125,1
Dotation nette aux provisions pour actif circulant	16,4	0,3 %	4,0	0,1 %	4,5
Dotation nette aux provisions pour risques et charges	61,8	1,2 %	0,7	0,0 %	9,3
<b>Sous-total amortissement et provisions</b>	<b>-71,7</b>	<b>-1,4 %</b>	<b>-97,7</b>	<b>-3,2 %</b>	<b>-111,3</b>
<b>Total</b>	<b>-2 155,2</b>	<b>-40,7 %</b>	<b>-1 119,5</b>	<b>-36,9%</b>	<b>-1 135,3</b>

(\*) Services, honoraires, publicité, véhicules de société etc...

### e) Résultat financier

(en millions d'euros)	Produits	Charges	Exercice clos le 31/12/2004	Exercice clos le 31/12/2003	Exercice clos le 31/12/2002
Emprunt obligataire convertible en actions	10,9	-12,9	-2,0	-1,7	-3,8
Dette à long et moyen terme		-33,0	-33,0	-22,9	-14,1
Crédit bail (*)		-4,5	-4,5	-0,8	-1,3
Financement à court terme	8,6	-6,4	2,2	7,2	2,5
<b>Charge nette de financement</b>	<b>19,5</b>	<b>-56,8</b>	<b>-37,3</b>	<b>-18,2</b>	<b>-16,7</b>
Charge financière de retraite		-4,0	-4,0		
Gains et pertes de change		-3,2	-3,2	-4,2	-2,0
Amortissements et provisions financières	1,4	-3,1	-1,7	-4,2	-8,5
Autres		-2,4	-2,4	0,0	-0,1
<b>Total</b>	<b>20,9</b>	<b>-69,4</b>	<b>-48,5</b>	<b>-26,6</b>	<b>-27,3</b>

(\*) Les charges de crédit bail ont augmenté de 3,7 millions d'euros suite aux coûts de financement de crédit bail des actifs liés aux opérations Celinet cédées le 23 juillet 2004.

L'endettement net moyen a augmenté de 399 millions d'euros en 2003 à 671 millions en 2004. Si l'on exclut le financement des actifs de Cellnet, le coût moyen des dettes s'est élevé à 5,0 % contre 4,6 % en 2003.

### f) Eléments exceptionnels

Les éléments exceptionnels, qui se sont élevés à 150 millions d'euros, se composent principalement des frais d'intégration de 23 millions d'euros, de rationalisation pour 15 millions d'euros et de réorganisation du personnel pour 110 millions d'euros.

### g) Impôts sur les sociétés

Le taux d'imposition facial pour 2004 est de 27,7 %, contre 24,6 % en 2003. Après prise en compte de l'amortissement des écarts d'acquisition déductible, le taux effectif s'élève à 31,0 %, comparé à 29,3 % en 2003. L'amortissement des écarts d'acquisition déductible, d'un montant de 19,7 millions d'euros, provient de l'intégration des entités KPN et KPMG Consulting au Royaume-Uni.

\* Le résultat net avant impôts et amortissement des écarts d'acquisition est calculé comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2004	Exercice clos le 31 décembre 2003	Exercice clos le 31 décembre 2002
Résultat courant	336,3	221,2	238,3
Résultat exceptionnel	-149,6	-54,9	-70,8
<b>Résultat avant impôt et avant amortissement des écarts d'acquisition</b>	<b>186,8</b>	<b>166,3</b>	<b>167,5</b>
Amortissement des écarts d'acquisition déductibles	-19,7	-26,9	-12,7
<b>Base théorique imposable</b>	<b>167,0</b>	<b>139,4</b>	<b>154,8</b>
Charge d'impôt Groupe	-51,7	-40,9	-46,9
Taux effectif d'impôt du Groupe	31,0 %	29,3 %	30,3 %

\* Impôts courants et différés

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2004			Exercice clos le 31 décembre 2003			Exercice clos le 31 décembre 2002		
	France	International	Total	France	International	Total	France	International	Total
Impôts courants	-11,6	-26,1	<b>-37,7</b>	-31,6	-22,4	<b>-54,0</b>	-18,2	-10,6	<b>-28,8</b>
Impôts différés	-5,8	-8,2	<b>-14,0</b>	-1,4	14,5	<b>13,1</b>	3,4	-21,5	<b>-18,1</b>
<b>Total</b>	<b>-17,4</b>	<b>-34,3</b>	<b>-51,7</b>	<b>-33,0</b>	<b>-7,9</b>	<b>-40,9</b>	<b>-14,8</b>	<b>-32,1</b>	<b>-46,9</b>

La charge d'impôts différés de 14 millions d'euros pour 2004 résulte d'une reprise nette de provisions d'impôts différés pour 9,3 millions d'euros et d'une charge de 3,5 millions d'euros relatives à l'annonce d'une réduction du taux nominal d'imposition aux Pays-Bas et en France pour les trois prochaines années.

\* Taux effectif d'impôt

La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif est présenté ci-dessous :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2004	Exercice clos le 31 décembre 2003	Exercice clos le 31 décembre 2002
Résultat net avant impôts et après amortissement des écarts d'acquisition déductibles	167,0	139,4	154,8
Taux courant d'imposition en France	35,4 %	35,4 %	35,4 %
<b>Impôt théorique au taux courant français</b>	<b>-59,1</b>	<b>-49,3</b>	<b>-54,8</b>
Effet des différences permanentes	1,8	-6,1	1,1
Différences de taux d'imposition à l'étranger	-0,8	2,9	1,7
Effet des actifs d'impôts non reconnus	9,3	13,8	2,0
Autres	-2,9	-2,2	3,1
<b>Charge d'impôts du Groupe</b>	<b>-51,7</b>	<b>-40,9</b>	<b>-46,9</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>31,0 %</b>	<b>29,3 %</b>	<b>30,3 %</b>

\* L'analyse par nature et par origine des impôts différés se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Provision	Valeur nette au 31 décembre 2004	Valeur nette au 31 décembre 2003
Reports déficitaires	275,5	-217,9	57,6	47,2
Différences temporaires, ajustements et provisions	292,9	-76,1	216,8	34,3
<b>Total (*)</b>	<b>568,4</b>	<b>-294,0</b>	<b>274,4</b>	<b>81,5</b>

(\*) Net d'actifs d'impôts différés pour 279,8 millions d'euros (note p) de passifs d'impôts différés pour 5,4 millions d'euro (note v)

Les actifs d'impôts non provisionnés représentent les profits comptabilisés, entité fiscale par entité fiscale, pour prendre en compte les économies probables d'impôts courants futurs. Ces économies ont été limitées à la capacité de chaque entité fiscale de recouvrer ces actifs dans un avenir proche. Le Groupe n'a pas procédé à

l'actualisation des impôts différés dans la mesure où les effets de l'actualisation n'étaient pas significatifs par entité fiscale et que pour certaines d'entre elles un échéancier fiable de reversement n'avait pas pu être établi.

Le Groupe provisionne ses actifs d'impôts en fonction de leurs perspectives d'utilisation qui sont déterminées à partir des résultats nets historiques et des prévisions financières des entités concernées en tenant compte des restructurations juridiques en cours.

\* L'échéancier des déficits fiscaux reportables se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2004	31 décembre 2003	31 décembre 2002
2003			9,2
2004		5,7	0,9
2005	0,9	1,1	2,2
2006	0,5	1,8	3,5
2007	5,5	1,3	22,1
2008	4,6	24,2	
2009	293,9		
Déficits fiscaux reportables à + de 5 ans	239,7	42,5	76,5
<b>Déficits fiscaux reportables ayant une échéance</b>	<b>545,0</b>	<b>76,6</b>	<b>114,4</b>
<b>Déficits fiscaux reportables indéfiniment</b>	<b>292,2</b>	<b>443,8</b>	<b>95,8</b>
<b>Total des déficits fiscaux reportables</b>	<b>837,2</b>	<b>520,4</b>	<b>210,2</b>
Impôts différés sur déficits fiscaux reportés	275,5	150,1	60,9
Dépréciation	-217,9	-102,9	-44,2
<b>Impôts différés nets sur déficits fiscaux</b>	<b>57,6</b>	<b>47,2</b>	<b>16,7</b>

Par rapport à 2003, les pertes fiscales reportables ont augmenté de 523 millions d'euros. Cette augmentation peut être analysée comme suit :

- 159 millions d'euros de pertes existantes dans le Groupe Sema.
- 361 millions d'euros au titre de cessions en Amérique du Nord, dont 207 millions de moins values sur titres et 154 millions d'euros de pertes d'exploitation.
- Baisse des pertes de 226 millions d'euros dues à la perte de valeur d'Atos Consulting au Royaume-Uni en 2003.

Les pays avec les pertes fiscales les plus importantes sont les Etats-Unis (395 millions d'euros), le Royaume-Uni (98 millions d'euros), la France (61 millions d'euros), l'Allemagne (59 millions d'euros) et l'Italie (41 millions d'euros).

Le montant des impôts différés actifs sur les différences temporaires est passé de 34 millions d'euros à 217 millions d'euros, soit une augmentation de 183 millions d'euros due principalement aux impôts différés sur les retraites dans les entités au Royaume-Uni reconnus dans leur intégralité.

### **h) Intérêts minoritaires**

Ils s'élèvent à 6,8 millions d'euros. Les plus significatifs concernent :

- AtosEuronext, Bourse Connect et des sociétés en parterariat avec Euronext (3,4 millions d'euros)
- Atos Wordline GmbH, société spécialisée dans les services de paiement en Allemagne (1,8 millions d'euros)

### **i) Résultat par action**

Le Groupe applique les règles de calcul du résultat par action telles que décrites dans les principes comptables du Groupe. Selon cette méthode, les fonds recueillis à la date d'exercice des droits sont supposés être placés et rémunérés au taux du marché monétaire ou au taux de rentabilité interne.

La réconciliation entre le résultat de base par action et le résultat dilué par action est la suivante :

	Exercice clos le 31 décembre 2004	Exercice clos le 31 décembre 2003	Exercice clos le 31 décembre 2002
<b>Résultat net – Part du Groupe [a]</b>	<b>10,5</b>	<b>-169,0</b>	<b>70,8</b>
Impact de la conversion des titres dilutifs	0,6	1,4	0,1
<b>Résultat net dilué – Part du Groupe [b]</b>	<b>11,1</b>	<b>-167,6</b>	<b>70,9</b>
<b>Nombre moyen pondéré d’actions en circulation [c]</b>	<b>65 821 887</b>	<b>45 458 166</b>	<b>43 954 677</b>
Effets des instruments dilutifs			
Warrants Philips			2 387 413
Obligations ORA KPMG			3 657 000
Complément de prix Actions KPMG Consulting		847 500	847 500
Bons de souscription d’actions (*)	1 305 081	1 448 373	
<b>Exercice de titres dilutifs</b>	<b>1 305 081</b>	<b>2 295 873</b>	<b>6 891 913</b>
<b>Valeur moyenne pondérée des titres dilutifs [d]</b>	<b>1 651 897</b>	<b>2 922 267</b>	<b>6 891 913</b>
<b>Nombre moyen pondéré dilué des actions [e]=[c]+[d]</b>	<b>67 473 784</b>	<b>48 380 433</b>	<b>50 846 590</b>
<b>Résultat par action en euros [a]/[c]</b>	<b>0,16</b>	<b>-3,72</b>	<b>1,61</b>
<b>Résultat par action dilué en euros [b]/[e]</b>	<b>0,17</b>	<b>-3,42</b>	<b>1,39</b>

(\*) au cas où le prix d’exercice est inférieur au prix de l’action à la fin de l’exercice

## Notes annexes au bilan consolidé

### j) Bilan d’ouverture consolidé

Le Groupe a finalisé le bilan d’ouverture de Sema en affectant son prix d’acquisition à la juste valeur des actifs et passifs identifiables de Sema, conformément aux normes comptables françaises et en ligne avec les IFRS.

Le bilan d’ouverture consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2004 est établi à partir :

- des comptes consolidés d’Atos Origin, tels que décrits dans le Rapport Annuel 2003, établis en conformité avec les principes comptables français appliqués par Atos Origin, exprimés en euros et certifiés par les commissaires aux comptes pour l’exercice clos 31 décembre 2003.
- des actifs et passifs acquis du Groupe Sema au 1<sup>er</sup> janvier 2004 établis par Schlumberger, retraités en accord avec les principes comptables français appliqués par Atos Origin, exprimés en euros.
- d’ajustements du bilan d’ouverture afin d’évaluer les actifs et passifs identifiables du Groupe Sema à leur juste valeur en conformité avec les règles comptables françaises (French GAAP) et en ligne avec les IFRS.
- des écritures relatives à l’acquisition, établies par Atos Origin et décrites ci-après, en ligne avec les principes comptables français appliqués par Atos Origin, exprimées en euros à la clôture 2004.

## Groupe Sema – Bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004

(en millions d'euros)							
Actif	Actif acquis	Ajust. BO (*)	Pro forma Sema	Passif	Passif acquis	Ajust. BO (*)	Pro forma Sema
Immobilisations incorporelles	22,1		22,1	Capitaux propres part du Groupe	519,6	-437,6	82,1
Immobilisations corporelles	120,8	-6,5	114,3	Intérêts minoritaires	2,6		2,6
Immobilisations financières	8,5	-1,1	7,4				
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>151,4</b>	<b>-7,6</b>	<b>143,8</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>522,2</b>	<b>-437,6</b>	<b>84,7</b>
<b>Actif net en cours de cession</b>	<b>303,4</b>	<b>-123,7</b>	<b>179,7</b>	Retraites	163,1	146,1	309,2
Impôts différés	104,0	66,1	170,1	Autres provisions	120,0	184,8	304,6
Besoin net en fonds de roulement	174,2	-41,6	132,6	<b>Total provisions</b>	<b>283,0</b>	<b>330,8</b>	<b>613,8</b>
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>278,2</b>	<b>24,5</b>	<b>302,7</b>	<b>Endettement net</b>	<b>-72,3</b>		<b>-72,3</b>
<b>Total actif</b>	<b>733,0</b>	<b>-106,8</b>	<b>626,2</b>	<b>Total passif</b>	<b>733,0</b>	<b>-106,8</b>	<b>626,2</b>

(\*) bilan d'ouverture

### Actif net en cours de cession au 1<sup>er</sup> janvier 2004

(en millions d'euros)	Actif acquis	Ajustements BO	Pro forma Sema
<b>ACTIF NET</b>			
Cellnet	284,2	-123,7	160,5
PA-Konsult	19,2		19,2
<b>Total</b>	<b>303,4</b>	<b>-123,7</b>	<b>179,7</b>

### Besoin en fonds de roulement au 1<sup>er</sup> janvier 2004

(en millions d'euros)	Actif acquis	Ajustements BO	Pro forma Sema
<b>ACTIF</b>			
Impôts différés nets	104,0	66,1	170,1
Créances clients et comptes rattachés	748,2	-25,2	723,0
Dettes fournisseurs	-208,9		-208,9
Autres actifs et passifs	-365,1	-16,4	-381,5
<b>Total</b>	<b>278,2</b>	<b>24,5</b>	<b>302,7</b>

### Provisions au 1<sup>er</sup> janvier 2004

(en millions d'euros)	Passif acquis	Ajustements BO	Pro forma Sema
<b>PASSIF</b>			
Retraites	-163,1	-146,1	-309,2
Ajustements du bilan d'ouverture	-4,5	-6,5	-11,0
Réorganisation	-8,0	-3,6	-11,6
Rationalisation	-8,7	-37,6	-46,3
Engagements sur projets	-67,2	-72,0	-139,2
Litiges et risques	-31,5	-65,0	-96,5
<b>Total</b>	<b>-283,0</b>	<b>-330,8</b>	<b>-613,8</b>

## Bilan d'ouverture consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2004

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> janvier 2004				
	Atos Origin	Groupe Sema	Total	Acquisition	Consolidé
<b>Actif</b>					
Écarts d'acquisition	742,3		742,3	1 413,6	2 155,9
Autres immobilisations incorporelles	27,1	22,1	49,2		49,2
Immobilisations corporelles	156,0	114,3	270,3		270,3
Immobilisations financières	18,3	7,4	25,7		25,7
<b>Actif immobilisé</b>	<b>943,7</b>	<b>143,8</b>	<b>1 087,5</b>	<b>1 413,6</b>	<b>2 501,1</b>
Besoin en fonds de roulement net d'impôt différé	64,0	132,6	196,6		196,6
Impôt différé	81,6	170,1	251,7		251,7
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>145,6</b>	<b>302,7</b>	<b>448,3</b>		<b>448,3</b>
<b>Actifs en cours de cession</b>		<b>278,9</b>	<b>278,9</b>		<b>278,9</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 089,3</b>	<b>725,4</b>	<b>1 814,7</b>	<b>1 413,6</b>	<b>3 228,3</b>
<b>Passif</b>					
Capitaux propres – Part du Groupe	535,7	82,1	617,8	909,3	1 527,1
Intérêts minoritaires	48,2	2,6	50,8		50,8
<b>Total capitaux propres part du Groupe</b>	<b>583,9</b>	<b>84,7</b>	<b>668,6</b>	<b>909,3</b>	<b>1 577,9</b>
Provisions pour retraites	105,2	309,2	414,4		414,4
Autres provisions	134,2	304,6	438,8		438,8
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>239,4</b>	<b>613,8</b>	<b>853,2</b>		<b>853,2</b>
<b>Endettement net</b>	<b>266,0</b>	<b>-72,3</b>	<b>193,7</b>	<b>504,3</b>	<b>698,0</b>
<b>Passifs en cours de cession</b>		<b>99,2</b>	<b>99,2</b>		<b>99,2</b>
<b>Total du passif</b>	<b>1 089,3</b>	<b>725,4</b>	<b>1 814,7</b>	<b>1 413,6</b>	<b>3 228,3</b>

### k) Écarts d'acquisition

Un test des valeurs nettes comptables des actifs à long terme au 31 décembre 2004 a été mené en application de la procédure mise en place par le Groupe dans le cadre du contrôle de la valeur de ces actifs. Cette procédure telle que décrite dans les principes comptables du Groupe, s'appuie sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés et consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque pays générant ses flux propres de trésorerie. Cette évaluation est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et étendus sur un horizon de 4 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Le taux d'actualisation utilisé est de 9.2% et résulte d'un consensus d'études d'analystes financiers effectuées en fin d'année 2004. Le taux d'actualisation a été appliqué à l'ensemble des pays pour l'évaluation de leur flux propre de trésorerie. Au 31 décembre 2004, aucune dépréciation n'a été enregistrée, les montants recouvrables déterminés ainsi étant supérieurs aux valeurs nettes comptables.

(en millions d'euros)	31/12/2002	Acquisitions Dotation	Cessions Reprises	Écarts de conversion	31/12/2003	Acquisitions Dotation	Cessions Reprises	Écarts de conversion	31/12/2004
Valeur brute	1 194,0	35,3	-10,7	-35,0	1 183,6	1 416,2	-1,0	-0,3	2 598,6
Amortissement courant	-136,1	-57,8	4,8	5,2	-183,9	-117,1	0,6	0,9	-299,5
Amortissement exceptionnel	-28,7	-228,8 (*)			-257,5	-10,9 (**)	-	-	-268,4
<b>Valeur nette</b>	<b>1 029,2</b>	<b>-251,3</b>	<b>-5,9</b>	<b>-29,8</b>	<b>742,3</b>	<b>1 288,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>2 030,7</b>

(\*) La dotation exceptionnelle aux amortissements de l'exercice 2003 d'un montant de 228,8 millions d'euros inclut une charge de dépréciation exceptionnelle de 225,3 millions relative à Atos KPMG Consulting au Royaume-Uni.

(\*\*) La dotation au provision pour dépréciation exceptionnelle d'un montant de 10,9 millions d'euros au titre de l'exercice 2004 couvre la reprise de provisions inutilisées au bilan d'ouverture d'Atos Consulting au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

### Écart d'acquisition définitif de Groupe Sema

Conformément aux dispositions du règlement 99-02 et aux normes comptables internationales IFRS (IFRS 3), les éléments remis en contrepartie de l'acquisition ont été évalués à leur juste valeur à la date de contrôle à savoir le 1<sup>er</sup> janvier 2004 :

- Les 19,3 millions d'actions émises par Atos Origin au profit de Schlumberger incluant 0,3 million d'actions d'auto-contrôle ont été valorisées sur la base du cours de l'action au 1<sup>er</sup> janvier 2004 soit 51,35 euros ;
- Le prix d'acquisition en numéraire de 400 millions d'euros a été diminué de la rétrocession accordée par Schlumberger de 50 millions d'euros en numéraire ;

- Le complément payé en numéraire à la date de finalisation de l'acquisition correspondait à un excédent du besoin de fonds de roulement et de la trésorerie disponible pour un montant global de 142 millions d'euros ;
- Les frais d'acquisition d'un montant de 12 millions d'euros nets d'impôt.

Le prix d'achat total de 1 496 millions d'euros se décompose comme suit :

<b>(en millions d'euros)</b>	
Actions émises par Atos Origin en faveur de Schlumberger	991
Prix d'acquisition en numéraire	350
Complément payé en numéraire	142
Frais d'acquisition (nets d'impôt)	12
<b>Total</b>	<b>1 496</b>

L'écart d'acquisition de 1 414 millions d'euros s'établit comme suit :

<b>(en millions d'euros)</b>	
<b>Prix d'acquisition (I)</b>	<b>1 496</b>
Actifs nets acquis du Groupe Sema	520
Ajustement du bilan d'ouverture	-438
<b>Actifs nets ajustés</b>	<b>82</b>
<b>Écart d'acquisition brut au 1<sup>er</sup> janvier 2004 (I) – (II)</b>	<b>1 414</b>

### **I) Autres immobilisations incorporelles**

<b>(en millions d'euros)</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Valeur nette</b>
<b>Au 31 décembre 2002</b>	<b>109,7</b>	<b>-77,5</b>	<b>32,2</b>
Acquisitions / dotations	11,4	-12,7	-1,3
Cessions / reprises	-9,8	9,3	-0,5
Variations de périmètre / écarts de conversion	-7,7	4,4	-3,3
<b>Au 31 décembre 2003</b>	<b>103,6</b>	<b>-76,5</b>	<b>27,1</b>
Acquisitions / dotations	24,9	-24,9	
Cessions / reprises	-25,2	19,1	-6,1
Variations de périmètre / écarts de conversion	202,4	-95,1	107,3
<b>Au 31 décembre 2004</b>	<b>305,7</b>	<b>-177,4</b>	<b>128,3</b>

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2004 sont principalement constituées de logiciels acquis pour nos besoins internes ou ceux de nos clients. Les logiciels développés par le Groupe sont normalement comptabilisés en charges de l'exercice où les coûts sont encourus.

Les variations de périmètre en 2004 concernent essentiellement l'acquisition du Groupe Sema et des « up-front payments » pour 83 millions d'euros en relation avec l'acquisition de nouveaux contrats d'infogérance liés aux sociétés de KardstadtQuelle et E-Plus. Ces « up-front payments » ne sont pas amortis en raison de leur durée de vie indéfinie, mais sont en revanche soumis à un test annuel de dépréciation.

### m) Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Avances et acomptes	Total
<b>Valeur brute au 31/12/2002</b>	<b>1,2</b>	<b>115,3</b>	<b>479,4</b>	<b>124,0</b>	<b>3,3</b>	<b>0,2</b>	<b>723,4</b>
Acquisitions		7,0	32,2	5,0	-0,3	0,1	44,0
Cessions		-8,4	-22,4	-11,8			-42,6
Variations du périmètre	-0,1	-1,4	-20,7	-3,6	-2,6	-0,2	-28,6
<b>Valeur brute au 31/12/2003</b>	<b>1,1</b>	<b>112,5</b>	<b>468,5</b>	<b>113,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>696,3</b>
Acquisitions		16,8	50,2	31,9	0,5	0,1	99,5
Cessions		-8,1	-45,9	-45,7	-	-	-99,7
Variations du périmètre	2,5	54,5	133,2	156,8	8,4	-0,1	355,2
<b>Valeur brute au 31/12/2004</b>	<b>3,6</b>	<b>175,7</b>	<b>606,0</b>	<b>256,7</b>	<b>9,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>1 051,3</b>
<b>Amortissements cumulés au 31/12/2002</b>	<b>0,0</b>	<b>-49,0</b>	<b>-365,8</b>	<b>-91,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-506,1</b>
Dotations		-14,6	-67,7	-13,2			-95,5
Reprises		6,0	20,3	11,2			37,5
Variations du périmètre		2,5	18,9	2,5			23,9
<b>Amortissements cumulés au 31/12/2003</b>	<b>0,0</b>	<b>-55,1</b>	<b>-394,3</b>	<b>-90,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-540,3</b>
Dotations		-20,0	-73,1	-31,9			-125,1
Reprises		5,4	40,2	44,5			90,1
Variations du périmètre		-27,5	-89,7	-126,0			-243,3
<b>Amortissements cumulés au 31/12/2004</b>	<b>0,0</b>	<b>-97,3</b>	<b>-516,9</b>	<b>-204,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-818,6</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2004</b>	<b>3,6</b>	<b>78,4</b>	<b>89,0</b>	<b>52,4</b>	<b>9,3</b>	<b>0,1</b>	<b>232,8</b>

### n) Immobilisations financières

Les immobilisations financières d'un montant de 26,2 millions d'euros comprennent des titres comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et des participations non consolidées s'élevant à 1,7 millions d'euros, des prêts, dépôts et garanties (essentiellement liés à des locations immobilières) d'un montant de 24,5 millions d'euros.

### o) Créances clients et comptes rattachés

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Valeur brute	1 569,0	788,9	908,0
Dépréciation	-46,5	-34,2	-36,1
<b>Valeur nette à l'actif</b>	<b>1 522,5</b>	<b>754,7</b>	<b>871,9</b>
Avances et acomptes reçus	-23,0	-86,8	-87,2
Produits constatés d'avance TTC et clients créditeurs	-306,2	-106,0	-66,0
<b>Créances clients nettes (TTC)</b>	<b>1 193,3</b>	<b>561,9</b>	<b>718,7</b>
<b>Ratio clients en jours de chiffre d'affaires</b>	<b>64</b>	<b>57</b>	<b>68</b>

## p) Autres créances et comptes de régularisation

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Actif en cours de cession	21,7		
Créances fiscales relatives à la TVA	37,3	33,2	56,3
Créances d'impôts (carry back, IFA, crédits d'impôts)	66,8	28,4	43,7
Impôts différés actifs	279,8	89,9	77,4
Créances sur cessions d'immobilisations corporelles et financières	2,4	5,2	5,9
Autres créances	67,9	34,2	25,2
Comptes de régularisation	89,5	58,8	55,7
<b>Total</b>	<b>565,4</b>	<b>249,7</b>	<b>264,2</b>

## q) Capital social

	Nombre de titres	Valeur nominale	Total (en milliers d'euros)
Capital social au 31 décembre 2002	44 055 676	1 EUR	44 055,7
Capital social au 31 décembre 2003	47 869 633	1 EUR	47 869,6
<b>Capital social au 31 décembre 2004</b>	<b>66 938 254</b>	<b>1 EUR</b>	<b>66 938,3</b>

Les augmentations de capital s'analysent comme suit :

Dates du Directoire	Nature de l'augmentation de capital	Nombre de titres créés	(en millions d'euros)	
			Effet en capital	Effet sur la prime d'émission
22 janvier 2004	Acquisition de Sema	19 000 000	19,0	854,1
31 mars 2004	Levée d'options	47 186	0,05	1,6
30 juin 2004	Levée d'options	12 820	0,01	0,6
30 septembre 2004	Levée d'options	1 320		0,03
31 décembre 2004	Levée d'options	7 295		0,2
<b>Total au 31/12/2004</b>		<b>19 068 621</b>	<b>19,1</b>	<b>856,5</b>

## r) Intérêts minoritaires

La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres s'élève à 52,7 millions d'euros. Ils se répartissent comme suit pour les plus significatifs :

- AtosEuronext, Bourse Connect et les sociétés en partenariat avec Euronext : 40,3 millions d'euros
- Atos Worldline GmbH, société allemande spécialisée dans les services de paiement : 5,6 millions d'euros

## s) Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)	2002	Autres (a)	Dotations	Reprises	2003	Sema 01/01/2004	Sema ajust. BO	Total combiné 01/01/2004	Autres (a)	Dotations	Reprises	2004
Ajustement de bilan d'ouverture	22,4	1,1	2,7	-8,8	17,5	4,5	6,5	28,5	-0,2	-	-14,7	13,6
Réorganisation	49,6	-1,9	16,1	-41,2	22,6	8,0	3,6	34,2	-0,3	81,7	-64,5	51,1
Rationalisation	9,8	15,5	0,6	-6,1	19,7	8,7	37,6	66,0	-5,9	10,4	-20,2	50,3
Engagements sur projets	12,4	20,2	3,9	-8,2	28,3	67,2	72,0	167,5	-11,4	7,2	-63,0	100,3
Risques et litiges	63,0	-	3,6	-20,4	46,1	31,5	65,0	142,6	1,4	10,1	-40,9	113,3
Retraites	109,4	-3,8	33,2	-33,6	105,2	163,1	146,1	414,4	112,3	69,9	-82,0	514,7
<b>Total provisions</b>	<b>266,6</b>	<b>31,0</b>	<b>60,1</b>	<b>-118,3</b>	<b>239,4</b>	<b>283,0</b>	<b>330,8</b>	<b>853,2</b>	<b>95,9</b>	<b>179,3</b>	<b>-285,3</b>	<b>843,3</b>

(a) La colonne « Autres » correspond aux ajustements de bilan d'ouverture, aux variations de périmètre, aux écarts de conversion ainsi qu'au changement de méthode comptable concernant les retraites en 2004.

### \* Ajustement du bilan d'ouverture

(en millions d'euros)	2002	Autres (a)	Dotations	Reprises	2003	Sema 01/01/2004	Sema ajust. BO	Total combiné 01/01/2004	Autres (a)	Dotations	Reprises	2004
Ajustement du bilan d'ouverture	22,4	1,1	2,7	-8,8	17,5	4,5	6,5	28,5	-0,2	-	-14,7	13,6

(a) Ajustements d'écarts d'acquisition et d'écarts de conversion, ainsi que variations du périmètre du Groupe.

Les provisions de bilan d'ouverture couvrent essentiellement des engagements d'achat de licences de logiciels sans contrepartie d'activité, repris à l'occasion des acquisitions d'Origin et du Groupe Sema.

### \* Réorganisation

(en millions d'euros)	2002	Autres (a)	Dotations	Cessions	2003	Sema 01/01/2004	Sema ajust. BO	Total combiné 01/01/2004	Autres (a)	Dotations	Reprises	2004
Réorganisation	49,6	-1,9	16,1	-41,2	22,6	8,0	3,6	34,2	-0,3	81,7	-64,5	51,1

(a) Ajustements des écarts d'acquisition et écarts de conversion, variations du périmètre.

Les provisions pour réorganisation au 31 décembre 2004 incluent des provisions de restructurations d'organisation et d'effectifs d'Atos Origin et du Groupe Sema avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et de nouvelles provisions comptabilisées au compte de résultat en 2004 pour couvrir le coût du plan de réorganisation après intégration.

### \* Rationalisation

(en millions d'euros)	2002	Autres (a)	Dotations	Cessions	2003	Sema 01/01/2004	Sema ajust. BO	Total combiné 01/01/2004	Autres (a)	Dotations	Reprises	2004
Rationalisation	9,8	15,5	0,6	-6,1	19,7	8,7	37,6	66,0	-5,9	10,4	-20,2	50,3

(a) Ajustements des écarts d'acquisition et écarts de conversion, variations du périmètre.

Les provisions pour rationalisation au 31 décembre 2004 incluent des provisions pour couvrir la rationalisation des locaux et des centres de production d'Atos Origin et du Groupe Sema avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004, ainsi que des nouvelles provisions créées en 2004 pour couvrir la rationalisation de locaux après rapprochement, y compris les dégradations potentielles et remises en état relatives aux locaux inoccupés identifiés par le Groupe Sema avant le rapprochement.

### \* Engagements sur projets

(en millions d'euros)	2002	Autres (a)	Dotations	Cessions	2003	Sema 01/01/2004	Sema ajust. BO	Total combiné 01/01/2004	Autres (a)	Dotations	Reprises	2004
Engagements sur projets	12,4	20,2	3,9	-8,2	28,3	67,2	72,0	167,5	-11,4	7,2	-63,0	100,3

(a) Ajustements des écarts d'acquisition et écarts de conversion, variations du périmètre.

### \* Risques et litiges

(en millions d'euros)	2002	Autres (a)	Dotations	Cessions	2003	Sema 01/01/2004	Sema ajust. BO	Total combiné 01/01/2004	Autres (a)	Dotations	Reprises	2004
Litiges et risques	63,0	-	3,6	-20,4	46,1	31,5	65,0	142,6	1,4	10,1	-40,9	113,3

(a) Ajustements des écarts d'acquisition et écarts de conversion, variations du périmètre.

Les provisions pour risques et litiges concernent les risques et litiges fiscaux (45 millions d'euros) ainsi que d'autres réclamations individuellement non significatives. Une partie substantielle des litiges notifiés a fait l'objet d'une garantie spécifique de Schlumberger, y compris pour les frais de défense. Le plan d'action mis en œuvre au cours des exercices précédents (notamment par la responsabilisation des Opérations en matière d'assurance et l'amélioration de la qualité de service) a par ailleurs permis de poursuivre durant l'exercice la baisse du nombre de litiges et des provisions correspondantes.

**\* Retraites et assimilés**

(en millions d'euros)	2002	Autres (a)	Dotations	Cessions	2003	Sema 01/01/2004	Sema ajust. BO	Total combiné 01/01/2004	Autres (a)	Dotations	Reprises	2004
Retraites et assimilés	109,4	-3,8	33,2	-33,6	105,2	163,1	146,1	414,4	112,4	69,9	-82,0	514,7

(a) Ajustements des écarts d'acquisition et écarts de conversion, variations de périmètre.

**- Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2004**

Les engagements d'Atos Origin au titre des régimes de retraite à prestations définies au 1<sup>er</sup> janvier 2004, y compris l'intégration du Groupe Sema, s'établissent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2003			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2004			Groupe Sema	Total combiné
	Atos Origin	KPN & AC	Évaluation	Reclassement	Total	Total		
Montant des obligations	-723,3	-170,2	-3,6	-4,4	-901,5	-886,3	-1 787,8	
Juste valeur des actifs affectés au financement	557,8	122,1	0,4		680,3	577,1	1 257,4	
Situation financière	-165,5	-48,1	-3,2	-4,4	-221,2	-309,2	-530,4	
Charges payées d'avance	-5,8				-5,8		-5,8	
Reclassement				4,4	4,4		4,4	
<b>Provisions</b>	<b>57,1</b>	<b>48,1</b>			<b>105,2</b>	<b>309,2</b>	<b>414,4</b>	
Dette financière	24,0				24,0		24,0	
Net reconnu au bilan	75,3	48,1	0,0	4,4	127,8	309,2	437,0	
<b>Pertes non reconnues</b>	<b>-90,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-3,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-93,4</b>	<b>0,0</b>	<b>-93,4</b>	

La provision destinée au financement des déficits des régimes à prestations définies d'Atos Origin s'élève à 57 millions d'euros au 31 décembre 2003. Les fonds et engagements relatifs aux régimes de retraite des employés de KPN et d'Atos Consulting aux Pays-Bas n'avaient pas été transférés au 31 décembre 2003 et étaient donc comptabilisés sous forme de provision à cette date. Les fonds ont été transférés à Atos Origin en 2004. La somme de ces deux postes s'élevait à 105 millions d'euros au 31 décembre 2003.

Au 31 décembre 2003, les montants des engagements et des actifs de couverture pour deux régimes postérieurs à l'emploi étaient basés sur des projections comme autorisé par la norme IAS19. Pour les besoins de la première application de la norme préférentielle française, le Groupe Atos Origin a procédé à la mise à jour de ces montants.

Un reclassement des engagements sociaux pour un montant de 4 millions d'euros a été effectué pour couvrir les engagements de préretraite en Allemagne au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les pertes non reconnues sur les plans à prestations définies d'Atos Origin au 1<sup>er</sup> janvier 2004 s'élevant à 93 millions d'euros ont été comptabilisées en diminution des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Cet ajustement correspond au changement de méthode comptable lié au non amortissement des pertes actuarielles au 1<sup>er</sup> janvier 2004. De ce fait, la situation d'ouverture des provisions au 1<sup>er</sup> janvier 2004 tenant compte du changement de méthode comptable s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31/12 2003	Combiné 31/12/2004	Variation 31/12/2004	Au 31/12 2004	Autres (a)	Dotations	Cessions	Au 31/12 2004
Retraites	105,2	414,4	93,4	507,8	19,0	69,9	-82,0	514,7

La provision pour retraites au 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'intègre pas 24 millions d'euros qui avaient été comptabilisés en dettes financières au bilan d'Atos Origin au 31 décembre 2003. Un plan de refinancement du principal fonds de pension au Pays-Bas a été renégocié avec le fonds de pension néerlandais au cours de l'exercice 2003 et a reçu l'aval de l'autorité de contrôle nationale (PVK). En contrepartie de la diminution d'engagements futurs

d'indexation, des cotisations complémentaires seront versées par Atos Origin en 2004 et 2005. L'ensemble de ces actions contribue à restaurer les critères prudentiels du fonds de pension selon les normes nationales. Compte tenu de son engagement certain, la contribution de 24 millions d'euros a été reclassée au 31 décembre 2003 du poste provisions au poste de dettes financières. 16,5 millions d'euros ont été versés en 2004.

La colonne « Autres » du tableau ci-dessus intègre des engagements de retraite correspondant aux nouveaux contrats d'infogérance liés aux sociétés de KardstadQuelle et E-Plus (17 millions d'euros).

#### - Engagements de retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2004 par pays

Les engagements du Groupe Atos Origin au 1<sup>er</sup> janvier 2004, après l'intégration du Groupe Sema et imputation sur les capitaux propres des différences actuarielles non reconnues au 31 décembre 2003, s'établissent comme suit :

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2004 (en millions d'euros)	Pays-Bas		Royaume-Uni		Autres	Total
	Atos Origin	Groupe Sema	Atos Origin	Groupe Sema		
Montant des obligations	-642,5	-4,2	-158,2	-799,5	-183,4	-1 787,8
Juste valeur des actifs affectés au financement	533,6	3,5	125,4	532,5	62,4	1 257,4
Situation financière	-108,9	-0,7	-32,8	-267,0	-121,0	-530,4
Provisions	108,9	0,0	32,8	121,3	121,3	384,3
Provisions de bilan d'ouverture	0,0	0,7	0,0	145,7	-0,3	146,1
Total provisions	108,9	0,7	32,8	267,0	121,0	530,4
<b>Gain (perte) actuarielle non reconnu(e)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, l'intégration du Groupe Sema a conduit à une augmentation significative de 309 millions d'euros du déficit de financement des retraites, essentiellement au Royaume-Uni et en Allemagne.

Les engagements les plus significatifs du Groupe Atos Origin concernent les entités situées au Royaume-Uni (54 % des engagements du Groupe) et aux Pays-Bas (36 % des engagements du Groupe), où la retraite des salariés est essentiellement assurée au travers de fonds de pension basés en totalité ou en partie sur des prestations définies et qui constituent des entités distinctes administrées paritairement. Leurs ressources sont alimentées par des contributions employeur et salariés ainsi que par le rendement obtenu sur les actifs du fonds, généralement investis en actions et obligations. La solvabilité des fonds fait l'objet d'une surveillance spécifique des régulateurs locaux et est notamment étudiée au travers d'évaluations actuarielles indépendantes périodiques qui visent à s'assurer que les montants de cotisation sont satisfaisants pour garantir les prestations futures. Certaines autres entités du Groupe, notamment en Allemagne, Italie et France gèrent des régimes obligatoires, ainsi que des régimes conventionnels d'indemnité de fin de carrière ou de cessation de service.

Le déficit de financement a été intégralement provisionné dans les comptes d'Atos Origin au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et des provisions de bilan d'ouverture résultant de l'acquisition du Groupe Sema ont été comptabilisées pour un montant de 146 millions.

## - Situation au 31 décembre 2004 par pays

Les principales hypothèses utilisées pour les évaluations actuarielles réalisées selon les préconisations de l'IAS 19 sont les suivantes :

	Royaume-Uni			Pays-Bas			Autres pays zone euro		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Taux d'augmentation des salaires	2,50 % à 3 %	2,75 %	3,75 %	1,90 %	3,35 %	3,35 %	2 à 3 %		
Rendement attendu des actifs	7,50 %	7,70 %	7,70 %	7,00 %	7,00 %	7,00 %	Non applicable		
Taux d'actualisation	5,25 %	5,50 %	5,75 %	4,75 %	5,25 %	5,50 %	4,75 %	5,25 %	5,50 %

Les principaux régimes à prestations définies au 31 décembre 2004 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Pays-Bas	Royaume-Uni	Autres	31/12/2004
Montant des obligations	-738,4	-1 097,3	-209,6	-2 045,3
Juste valeur des actifs affectés au financement	617,5	757,9	57,3	1 432,7
Situation financière	-120,9	-339,4	-152,3	-612,6
Provisions	85,3	293,7	135,7	514,7
Dette financière	7,5			7,5
Montant net reconnu au bilan	92,8	293,7	135,7	522,2
Coût des services passés non reconnus			-8,9	-8,9
Gain (perte) actuariel(le) non reconnu(e)	-28,1	-45,7	-7,7	-81,5
<b>Gain (perte) non reconnu(e)</b>	<b>-28,1</b>	<b>-45,7</b>	<b>-16,6</b>	<b>-90,4</b>
Corridor (10 % du montant des obligations) (*)	73,8	109,7	18,9	
Base amortissable (*)	0,0	4,3	-1,3	
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés	9,0	9,0	12,0	
<b>Charge d'amortissement actuarielle prévisionnelle 2005</b>	<b>0,0</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,5</b>	

(\*) Le corridor et la base amortissable sont calculés régime par régime.

Les régimes pré financés en partie ou en totalité par des fonds extérieurs (fonds de pension, etc.) représentent au 31 décembre 2004 une obligation totale de 1 878 millions d'euros (92 % de l'engagement du Groupe). Les actifs destinés à couvrir ces plans sont investis en actions (58 %), en obligations (33 %) et sous d'autres formes telles que numéraire, immobilier, etc. (9 %).

## - Variation de l'exercice 2004

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> janvier 2004	31 décembre 2004	Variation totale	
Montant des obligations	-1 787,8	-2 045,3	-257,5	+ 14,4 %
Juste valeur des actifs affectés au financement	1 257,4	1 432,7	175,3	+ 13,9 %
Situation financière	-530,4	-612,6	-82,2	
Provisions	506,4	514,7	8,3	
Dette financière	24,0	7,5	-16,5	
Montant net reconnu au bilan	530,4	522,2	-8,2	
<b>Gain (perte) actuariel non reconnu(e)</b>	<b>0,0</b>	<b>-90,4</b>	<b>-90,4</b>	

Les engagements totaux se sont accrus de 14 % pendant l'exercice en raison de la baisse des taux d'actualisation au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, partiellement compensés par une hausse de 14 % de la juste valeur des actifs affectés au financement, dont le rendement attendu est globalement stable. De ce fait le déficit net non reconnu sur les régimes à prestations définies s'élève à 90 millions d'euros au 31 décembre 2004.

## Analyse 2004

L'analyse des montants comptabilisés au Bilan et au Compte de résultat au titre des régimes existants s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2004
Charges à payer en fin d'exercice (*)	522,2
<b>Net reconnu au bilan</b>	<b>522,2</b>
<b>Montant net comptabilisé au Compte de résultat</b>	
Coût des services rendus	-67,0
Charge d'intérêts	-99,7
Rendement attendu des actifs	95,8
Amortissement des gains/pertes actuariels	-0,2
Effet des événements particuliers	1,4
Effet du coût des droits de retraite	-0,2
<b>Produit /(charge) total(e)</b>	<b>-69,9</b>

(\*) Provision avant reclassement en dette financière de 7,5 millions d'euros.

## t) Endettement net

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2004, paiement dus par période								
	31/12/2002	31/12/2003	Combiné au 01/01/2004	Total	A 1 an	A 2 ans	A 3 ans	A 4 ans	A 5 ans et plus
Emprunt obligataire	-173,0	-173,0	-173,0						
Crédit-bail	-17,2	-6,8	-6,8	-16,3	-6,7	-4,9	-2,6	-1,8	-0,4
Emprunt à long terme	-636,7	-568,9	-568,9	-769,3	-162,3	-105,1	-100,4	-100,3	-301,2
Titrisation (*)				-132,8	-132,8				
Dettes financières diverses	-35,3	-41,5	-41,5	-38,6	-23,1	-1,2	-3,1	-4,2	-7,1
<b>Total dettes financières</b>	<b>-862,1</b>	<b>-790,2</b>	<b>-790,2</b>	<b>-957,1</b>	<b>-324,9</b>	<b>-111,1</b>	<b>-106,0</b>	<b>-106,3</b>	<b>-308,7</b>
Valeurs mobilières de placement	133,1	458,7	90,0	258,6	258,6				
Disponibilités	288,7	65,4	2,2	207,5	207,5				
<b>Trésorerie disponible</b>	<b>421,8</b>	<b>524,2</b>	<b>92,20</b>	<b>466,1</b>	<b>466,1</b>				
<b>Endettement net</b>	<b>-440,3</b>	<b>-266,0</b>	<b>-698,0</b>	<b>-491,0</b>	<b>141,2</b>	<b>-111,1</b>	<b>-106,0</b>	<b>-106,3</b>	<b>-308,7</b>

## Titrisation

En mars 2004, Atos Origin a conclu un programme paneuropéen de 5 ans avec Ester Finance, une filiale à 100 % de CALYON notée respectivement par S&P et Moodies AA- et Aa2. Le montant maximum financé au travers de ce programme s'élève à 200 millions d'euros. Les créances clients d'Atos Origin, provenaient d'entités du Groupe aux Pays-Bas, en France, au Royaume-Uni et en Allemagne, et étaient cédées de manière récurrente. Ester a financé cette opération par l'émission de billets de trésorerie notée A1P1. Un dépôt subordonné (constitué sous forme de créances clients) auprès de l'acheteur sous-tend ce niveau de notation. Le montant de ce dépôt fait l'objet d'un recalcul mensuel en fonction de plusieurs ratios tels que la dilution, les ratios clients en jours de chiffres d'affaires (DSO), ratio de perte, etc. Au 31 décembre 2004 le total des créances clients cédées à Ester Finance s'élève à 230 millions d'euros et le dépôt subordonné à 97 millions d'euros, soit un financement net de 133 millions d'euros pour le Groupe Atos Origin. Le Groupe a décidé de maintenir au bilan les créances et la dette afférente.

Les dettes financières à taux fixe et taux variable se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
Taux fixe	-40,5	-188,1	-183,0
Taux variable	-916,6	-602,1	-679,1
<b>Dettes financières</b>	<b>-957,1</b>	<b>-790,2</b>	<b>-862,1</b>

Les dettes financières à taux fixe correspondent essentiellement au crédit-bail et à la participation des salariés en France. Les dettes financières à taux variable comprennent essentiellement le crédit syndiqué et des facilités de crédit et de découverts bancaires utilisés ponctuellement par les sociétés du Groupe.

Au 31 décembre 2004, 365 millions d'euros d'endettement net est à taux fixe ou couvert, soit 38 % de l'endettement brut du Groupe. La politique du Groupe est de couvrir 50 % de la dette à taux variable (crédit syndiqué – Tranches A et B) essentiellement par des contrats de swap à taux fixe.

Les dettes financières sont toutes libellées en euros.

### **Emprunt obligataire convertible (1999-2004)**

Atos a procédé au cours du mois de juin 1999 à l'émission d'un emprunt de 172,5 millions d'euros convertible en actions, représenté par 1 440 501 obligations de 119,8 euros de nominal. Ces obligations étaient rémunérées au taux annuel de 1 %. Les obligations ont été intégralement remboursées le 1<sup>er</sup> octobre 2004 au prix de 131,4 euros pour un montant total en numéraire de 189,3 millions d'euros, dont 16,8 millions de prime de remboursement.

### **Structure du nouveau crédit syndiqué (2004-2009)**

Un nouveau crédit syndiqué a été partiellement souscrit à la fin de janvier 2004 pour refinancer la dette en cours, y compris les facilités de crédit existantes, et payer la partie au comptant de l'acquisition du Groupe Sema ainsi que les coûts et charges liées à cette acquisition.

Le crédit syndiqué de 900 millions d'euros est structuré en trois tranches de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Montant	Maturité	Remboursement
Prêt à terme – Tranche B	400	5 ans	Progressif
Prêt à terme – Tranche A	250	5 ans	In fine
Prêt renouvelable –Tranche C	250	3 ans	Progressif
<b>Total</b>	<b>900</b>		

(en millions d'euros)		Échéancier de remboursement			
	2005	2006	2007	2008	2009
Prêt à terme – Tranche B	400	-50	-100	-100	-100
Prêt à terme – Tranche A	250				-250
Prêt renouvelable –Tranche C	250	-125	-125		
<b>Total</b>	<b>900</b>	<b>-175</b>	<b>-225</b>	<b>-100</b>	<b>-300</b>

En vertu des termes du crédit syndiqué, Atos Origin est tenu de satisfaire deux engagements financiers restrictifs qui sont appliqués sur une base semestrielle le 30 juin et le 31 décembre et sur une base glissante de 12 mois annualisée :

- Le Ratio de levier financier consolidé d'Atos Origin (l'endettement net consolidé divisé par l'excédent brut d'exploitation consolidé) ne doit pas être supérieur à 1,75 pour les périodes test jusqu'au 31 décembre 2004 inclus ; et il ne doit pas dépasser 1,5 après cette date.
- Le Ratio de couverture d'intérêt consolidé d'Atos Origin (l'excédent brut d'exploitation consolidé [\*] divisé par les intérêts financiers nets consolidés) ne doit pas être inférieur à 5,0 jusqu'à la maturité du crédit syndiqué. [\*] Correspondant au résultat d'exploitation.

À la fin de décembre 2004, le Groupe satisfaisait à ses engagements avec un Ratio de levier financier consolidé de 1,12 et un Ratio de couverture d'intérêt consolidé de plus de 10.

#### **u) Fournisseurs et comptes rattachés**

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Dettes fournisseurs	572,1	232,6	325,7
Dettes fournisseurs d'immobilisations	5,3	4,0	17,1
<b>Total</b>	<b>577,4</b>	<b>236,6</b>	<b>342,8</b>

#### **v) Autres dettes et comptes de régularisation**

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Passifs en cours de cession	2,5		
Avances et acomptes reçus sur commandes client	23,0	86,8	87,2
Personnel et comptes rattachés	295,0	175,5	176,4
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	180,6	98,0	106,6
État – Taxe sur la valeur ajoutée	171,2	87,3	102,3
État – Impôt sur les sociétés	74,4	52,7	39,0
Impôts différé passifs	5,4	8,3	9,7
Dettes sur acquisitions de participations	-	-	4,6
Créditeurs divers et autres dettes d'exploitation	162,7	57,3	29,3
Produits constatés d'avance	160,9	56,1	47,1
<b>Total</b>	<b>1 075,7</b>	<b>622,1</b>	<b>602,2</b>

#### **w) Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan comprennent les droits et obligations significatifs du Groupe Atos Origin autres que ceux inscrits dans le bilan et le compte de résultat consolidés.

Conformément à la Loi sur la Sécurité Financière publiée en août 2003, les procédures internes d'identification et de contrôle des engagements hors bilan ont été revues et mises en œuvre pour assurer l'exhaustivité, l'exactitude et la cohérence des engagements hors bilan donnés ou reçus par le Groupe.

La direction d'Atos Origin effectue des revues détaillées des obligations contractuelles et engagements financiers et commerciaux, ainsi que des obligations conditionnelles. Les départements concernés du Groupe, notamment Juridique et Financier, opèrent une revue approfondie et régulière de ces engagements qui sont soumis au Directoire conformément aux règles de délégation d'autorité du Groupe.

### Procédures applicables aux instruments d'endettement (crédits syndiqués, lignes de crédit, etc.)

Le financement externe du Groupe est entièrement centralisé au niveau de la Direction Générale et validé par le Directoire. Avant d'accorder des prêts intragroupes, la direction de la Trésorerie étudie les conséquences fiscales et juridiques, ainsi que les différentes alternatives possibles. A titre d'exception, pour les entités du Groupe situées au Brésil en Chine et à Singapour, la direction de la Trésorerie a organisé une facilité de crédit localement qui est revue chaque année et au besoin renouvelée si nécessaire.

### Procédures applicables aux engagements de crédit-bail et de location

Le Groupe a mis en place des procédures relatives à l'investissement interne et au crédit-bail ou à d'autres formes de transaction de financement. Une distinction claire est établie entre l'approbation d'un investissement et la décision de financement de l'investissement approuvé. Cette procédure définit le champ, la méthode et le seuil des investissements qui sont approuvés par le Comité d'investissement interne. Le Comité d'investissement est consulté pour tout investissement d'un montant supérieur à 250 000 euros. Les investissements liés à des contrats importants (p. ex. contrats d'infogérance) peuvent aussi requérir l'approbation du Directoire dans le cadre du processus d'approbation des contrats.

La décision de financement d'un investissement approuvé est prise par la direction de la Trésorerie et dépend de divers facteurs tels que le type d'équipement acquis et les flux de trésorerie à recevoir du client.

### Procédures applicables aux garanties

Le Groupe a rédigé des instructions pour l'examen et l'émission des garanties commerciales et de crédit. Ces instructions définissent le processus d'approbation, y compris les cas nécessitant l'approbation formelle du directeur financier du Groupe. La demande d'approbation doit être adressée aux Directions Juridique et de la Trésorerie pour vérifier sa conformité avec les procédures mises en place par le Groupe.

Le Conseil de Surveillance définit les limites au sein desquelles le Directoire est autorisé à consentir la garantie de la société mère Atos Origin SA. Ces limites sont généralement fixées pour une durée de 12 mois. Pour les garanties de la société mère dépassant un certain montant, une autorisation spécifique doit être demandée au Conseil de surveillance. Ces garanties sont gérées au niveau de la Direction générale. Au niveau local, la valeur résiduelle des garanties est définie et régulièrement suivie par évaluation conjointe des départements juridique et financier.

Toutes les garanties bancaires (cautions de soumission ; garanties de performance et financières) doivent être approuvées par la Direction Générale qui en assure également la gestion. Le rapprochement des garanties bancaires avec la banque émettrice est une responsabilité locale demandée périodiquement. Les critères principaux d'approbation sont la conformité aux prescriptions légales et une évaluation de risque client satisfaisante.

Afin d'éviter une double comptabilisation, les garanties émises ne sont pas prises en compte si les engagements sous-jacents (p. ex. paiement de baux pour les locations de bureaux) sont déjà inclus dans les engagements ou si les engagements sous-jacents sont déjà inscrits au bilan (p. ex. dans les provisions).

### Procédures applicables aux autres engagements hors bilan

La société a instauré une politique juridique du Groupe qui définit, notamment, les principes relatifs à la responsabilité contractuelle à l'égard des clients. A cet effet des procédures visent à maintenir l'acceptation de la responsabilité contractuelle à un niveau raisonnable, compte tenu du niveau de chiffre d'affaires et de résultat pour le Groupe.

Toute dérogation aux limites de responsabilité définies dans les procédures est soumise à l'approbation du Responsable régional et du membre du Directoire en charge de la région. Enfin, les dérogations dépassant un certain niveau sont communiquées au Comité des comptes du Conseil de surveillance selon une périodicité trimestrielle.

### **Engagements contractuels**

Le tableau ci-dessous présente les paiements futurs minima pour les exercices à venir, au titre des obligations et engagements fermes. Les montants portés au titre des dettes financières et des contrats de crédit-bail sont comptabilisés au bilan du Groupe.

(en millions d'euros)	Engagements contractuels	31/12/2004	Echéance			31/12/2003
			- 1 an	de 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	
	Emprunts à long terme (> 5 ans)	769,3	162,3	606,0	1,0	568,9
	Crédit-bail	16,3	6,7	9,6	0,0	6,8
	<b>Sous total – Comptabilisé au bilan</b>	<b>785,6</b>	<b>169,0</b>	<b>615,6</b>	<b>1,0</b>	<b>575,7</b>
	Locations opérationnelles : terrains, bâtiments, agencements	646,2	129,2	335,5	181,5	484,3
	Locations : matériel informatique	212,6	107,1	105,5	0,0	69,6
	Locations : autres immobilisations	91,3	39,5	51,8		76,9
	Obligations d'achat irrévocables (>5 ans)	58,1	28,8	29,3		36,6
	<b>Sous total – Engagements</b>	<b>1 008,2</b>	<b>304,6</b>	<b>522,1</b>	<b>181,5</b>	<b>667,4</b>
	<b>Total</b>	<b>1 793,8</b>	<b>473,6</b>	<b>1 137,7</b>	<b>182,5</b>	<b>1 243,1</b>

Atos Origin a une politique générale dont l'objectif n'est pas d'être propriétaire de surfaces de bureaux ou de centres de traitements. Les contrats de location à des conditions de durée normale donnent la flexibilité nécessaire à l'organisation du Groupe. En matière de matériel informatique, Atos Origin privilégie la location des ordinateurs de bureau compte tenu du besoin de renouvellement constant de ces matériels en réponse à l'évolution technologique. Les contrats de location sont en général d'une durée inférieure à 48 mois. Enfin les autres immobilisations correspondent essentiellement au parc de véhicules mis à la disposition des employés dans le cadre des conditions contractuelles individuelles ou collectives.

### Engagements commerciaux

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003
Garanties de performance	499,4	115,4
Garanties bancaires	127,4	2,0
Nantissements	5,0	-
Autres garanties	-	6,0
Pénalités et autres engagements commerciaux	-	6,8
<b>Total</b>	<b>631,8</b>	<b>130,2</b>

Les lignes de crédit engagées et non appelées s'élèvent à 5,8 millions d'euros fin décembre 2004.

Les garanties de performance et les garanties bancaires sont en augmentation significative au 1<sup>er</sup> janvier 2004 du fait de l'acquisition du Groupe Sema. Le Groupe acquis a fait un large usage de ces engagements contrairement à la politique d'Atos Origin visant à limiter l'émission de garanties de performance et de garanties bancaires.

Consécutivement à la cession de Cellnet en juillet 2004, Atos Origin SA conserve deux garanties à l'égard de Schlumberger liées à Wepco et Citicorp pour un montant total de 89 millions d'euros, qui sont intégralement contre-garanties par l'acquéreur de Cellnet, Cellnet Holdings Corp.

## Engagements particuliers

- Engagement significatif pris par Atos Origin sur l'achat de titres :

En vertu d'un accord de joint venture signé en 2000 entre Origin et Softech, une option de vente a été accordée à Softech à hauteur de sa participation de 25 % dans Atos Origin Middle East Co Ltd (constitué en Arabie Saoudite) pour un prix minimum de 15 millions d'USD.

- Assurances et garanties significatives reçues :

### Philips

A la suite de l'acquisition d'Origin en 2000, des assurances et garanties ont été accordées à Atos Origin. Des réclamations ont été faites dans le cadre de ces garanties en demandant à Philips de les honorer. Philips et Atos Origin sont toujours en discussion concernant ces réclamations.

### KPMG

A la suite de l'acquisition de l'activité conseil de KPMG au Royaume-Uni, intervenue le 16 août 2002, des assurances et garanties ont été accordées à Atos Origin. Un litige relatif à un client au Royaume-Uni entrant dans le champ de ces garanties a fait l'objet d'une réclamation à KPMG. Un règlement de KPMG est intervenu après le 31 décembre 2004 pour un montant de 3 millions d'euros.

### Schlumberger

Des réclamations relatives à l'activité de Sema, incluant des recours collectifs et des revendications du personnel aux Etats-Unis, ont fait l'objet de garanties spécifiques de Schlumberger, y compris les frais de défense.

- Assurances et garanties significatives accordées :

### Cellnet Holdings Corp

A la suite de la cession de l'activité « Relevé de compteurs » de Cellnet aux Etats-Unis, intervenue le 23 juillet 2004, des assurances et garanties ont été accordées à Cellnet Holdings Corp. Ces assurances et garanties sont plafonnées à hauteur de 20 % du prix d'achat et courent jusqu'à fin octobre 2005. À la date de ce rapport l'acheteur n'avait émis aucune réclamation.

## Périmètre de consolidation au 31 décembre 2004 (principales sociétés)

	Pourcentage de participation	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Adresse
<b>HOLDING</b>				
<b>Atos Origin SA</b>		Société mère consolidante		18, avenue d'Alsace – 92400 COURBEVOIE
<b>Atos Origin International SAS</b>	100	IG	100	18, avenue d'Alsace – 92400 COURBEVOIE
<b>Atos Origin BV</b>	100	IG	100	Naritaweg 52 – 1043 BZ AMSTERDAM
<b>Atos Origin International NV</b>	100	IG	100	Imperiastraat 12. B 1930 ZAVENTEM
<b>Competencies and Alliances (ICA)</b>	100	IG	100	Minervastraat 7. B 1930 ZAVENTEM
<b>Atos Origin International BV</b>	100	IG	100	Naritaweg 52 – 1043 BZ AMSTERDAM
<b>Seahorse Holding BV</b>	100	IG	100	Naritaweg 52 – 1043 BZ AMSTERDAM
<b>St Louis Ré</b>	100	IG	100	65, avenue de la gare – L16111 LUXEMBOURG
<b>FRANCE</b>				
<b>A2B</b>	66	IG	66	18, avenue d'Alsace – 92400 COURBEVOIE
<b>SA Groupe Idée Industrie Services</b>	100	IG	100	18, avenue d'Alsace – 92400 COURBEVOIE
<b>Arema</b>	95	IG	95	18, avenue d'Alsace – 92400 COURBEVOIE
<b>Atos Euronext</b>	50	IG	50	Palais de la Bourse. Place de la Bourse. 75002 PARIS
<b>Atos Consulting</b>	100	IG	100	6/8, boulevard Haussman - 75009 PARIS
<b>Atos Origin Formation</b>	100	IG	100	7/13, rue de Bucarest – 75008 PARIS
<b>Atos Origin Infogérance</b>	100	IG	100	18, avenue d'Alsace – 92400 COURBEVOIE
<b>Atos Origin Intégration</b>	100	IG	100	18, avenue d'Alsace – 92400 COURBEVOIE
<b>Atos TPI</b>	51	IG	51	18, avenue d'Alsace – 92400 COURBEVOIE
<b>Atos Worldline</b>	100	IG	100	18, avenue d'Alsace – 92400 COURBEVOIE
<b>Bourse Connect</b>	58.5	IG	58.5	4, rue de la Bourse - 75002 PARIS
<b>Diamis</b>	30	IG	60	18, avenue d'Alsace – 92400 COURBEVOIE
<b>Mantis</b>	100	IG	100	24, rue des Jeûneurs – 75002 PARIS
<b>PAYS-BAS</b>				
<b>Atos Origin IT Nederland B.V.</b>	100	IG	100	Papendorpseweg 93, 3528 BJ UTRECHT
<b>Atos Origin IT Systems Management Nederland BV</b>	100	IG	100	Groenewoudseweg 1, 5621 BA EINDHOVEN
<b>Atos Origin Telco Services</b>	100	IG	100	Henri Dunantlaan 2, 9728 HD GRONINGEN
<b>Atos Origin KPMG Consulting NV</b>	100	IG	100	Rijnzathe 10, 3454 PV DE MEERN
<b>Atos NLC Holding BV</b>	100	IG	100	Rijnzathe 10, 34545 PV DE MEERN
<b>E.M.E.A. (Europe – Moyen-Orient – Afrique)</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
<b>Atos Origin GmbH</b>	100	IG	100	Curiestraße 5, D70563 STUTTGART
<b>Atos Origin Worldline GmbH</b>	100	IG	100	Pascalstrasse 19, 52076 AACHEN
<b>Atos Origin Processing Services GmbH</b>	58.4	IG	58.4	Hahnstraße 25, 60528 FRANKFURT
<b>BELGIQUE</b>				
<b>Atos Origin Belgium N.V.</b>	100	IG	100	Rue de Stalle, 140 – 1180 BRUXELLES
<b>Atos Origin Global Services SA</b>	100	IG	100	Minervastraat, 7 – B 1930 ZAVENTEM
<b>GRÈCE</b>				
<b>Atos Origin Hellas SA</b>	100	IG	100	Kifissias Avenue and Gizi – 15125 ATHENS
<b>ARABIE SAOUDITE</b>				
<b>Atos Origin Middle East</b>	75	IG	75	Po Box 30862 – Al Khobar 31952 – SAUDI ARABIA
<b>AUTRICHE</b>				
<b>Atos Origin Information Technology GmbH</b>	100	IG	100	Triester Strasse 66, Postfach 289. A-1101 VIENNA
<b>ESPAGNE</b>				
<b>Atos Origin Sociedad Anonima Espanola</b>	100	IG	100	Calle Albarra Cin 25, 28037 Madrid
<b>ITALIE</b>				
<b>Atos Origin SPA</b>	100	IG	100	Piazza IV Novembre 3 – 20124 MILANO
<b>LUXEMBOURG</b>				
<b>Atos Origin Luxembourg S.A.</b>	100	IG	100	ZA Bourmicht – L 8070 BERTRANGE
<b>POLOGNE</b>				
<b>Atos Origin IT Services SP Zoo</b>	100	IG	100	Ul. Domaniewska 41 - 672 Warszawa
<b>Atos Origin SP Zoo</b>	100	IG	100	Al. Jerozolimskie 195 b 02-222 Warszawa
<b>PORTUGAL</b>				
<b>Atos Origin Portuguesa (Tecnologias de Informacao). LDA</b>	100	IG	100	Taguspark, Ed. Inovação III. no. 512. 2780-920 Porto Salvo

	Pourcentage de participation	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Adresse
<b>ROYAUME-UNI</b>				
Atos Origin UK Limited	100	IG	100	Triton Square–Regents place–NW1 3HG-LONDON
Atos Origin IT services UK LTD	100	IG	100	Triton Square–Regents place–NW1 3HG-LONDON
Atos Origin UK Holding	100	IG	100	Triton Square–Regents place–NW1 3HG-LONDON
Atos KPMG Consulting	100	IG	100	Triton Square–Regents place–NW1 3HG-LONDON
<b>SUÈDE</b>				
Atos Origin AB	100	IG	100	Box 757 – 851 22 SUNDSVALL
<b>SUISSE</b>				
Atos Origin Telecom Schweiz AG	100	IG	100	Binzmühlestrasse 95, 8050 Zurich
Atos Origin (Schweiz) AG	100	IG	100	Industriestrasse 19 – 8304 Wallisellen
<b>ASIE – PACIFIQUE</b>				
<b>CHINE</b>				
Atos Origin Information Technology (Shanghai) Co. Ltd.	100	IG	100	Room 1103-B4 -Pu Dong Software Park-498 Guo Shou Jing Road - Zhang Jiang Hi-Tech. Zone - SHANGAI 201203. P.R.
Groupe Sema Ltd	100	IG	100	Canton Road, Tsim Sha Tsui 25-27 – KOWLON – HONG KONG
Atos Origin Hong Kong Ltd.	100	IG	100	43/F Hopewell Centre. 17 Kennedy Road. WANCHAI
<b>INDE</b>				
Atos Origin India Private Ltd	100	IG	100	Unit No. 126/127. SDF IV. SEEPZ. Andheri (East). MUMBAI - 400 096
Atos Origin IT Services Private Ltd	100	IG	100	Unit No. 126/127. SDF IV. SEEPZ. Andheri (East). MUMBAI - 400 096
<b>MALAISIE</b>				
Atos Origin (Malaysia) Sdn. Bhd.	100	IG	100	5th Floor. Menara Merais. No.1. Jalan 19/3. 46300 Petaling Jaya. Selangor Darul Ehsan. West Malaysia
<b>SINGAPOUR</b>				
Atos Origin (Singapore) Pte	100	IG	100	8 Temasek Boulevard. # 07-01 Suntec Tower Three. Singapore 038988
<b>TAIWAN</b>				
Atos Origin Taiwan Ltd.	100	IG	100	9F.. No.117. Sec 3. Ming Sheng E. Rd.. Taipei 105. TAIWAN
<b>THAÏLANDE</b>				
Atos Origin IT (Thailand) Limited	100	IG	100	200 Moo 4. 25th Floor. Jasmine international Tower. Room No. 2502. Chaengwattana Road. Pakkret. Nonthaburi 11120. Thailand
<b>AMÉRIQUES</b>				
<b>ARGENTINE</b>				
Atos Origin Argentina S.A.	100	IG	100	Vedia 3892 P.B. capital federal. C1430 DAL - BUENOS AIRES. Argentina
<b>BRÉSIL</b>				
Atos IT Servicos Do Brasil LTDA	100	IG	100	R. Alexandre Dumas 1711 – B4717 004 SAO PAULO
Atos Origin Brasil Ltda.	100	IG	100	Rua Itapaiuna. 2434 - 2º andar- Parte. Santo Amaro. SAO PAULO
<b>MEXIQUE</b>				
Atos Origin Services Mexico Sa De CV	100	IG	100	Ejercito Nacional, Col Granada Piso 6 – 11528 MEXICO DF
<b>ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b>				
Atos Origin IT Services INC	100	IG	100	5599 San Felipe – 77056 HOUSTON
Atos Origin Inc.	100	IG	100	430. Mountain Avenue – MURRAY HILL NJ 0797

IG : intégration globale

## Comptes sociaux résumés

### **Avertissement**

Les comptes de la Société Atos Origin ne donnent qu'une image partielle de la situation financière de l'ensemble du Groupe Atos Origin. Celle-ci est décrite dans la partie « Comptes consolidés » du présent Rapport Annuel. Les informations présentées ci-après ne regroupent donc que les données les plus significatives et les plus utiles aux lecteurs, résumées sur la base des comptes de la Société mère Atos Origin.

Les comptes sociaux ici présentés ont été certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes. Le rapport général est disponible sur simple demande au siège de la société.

### **Activité d'Atos Origin SA en 2004**

Atos Origin SA a pour principales activités la gestion de la marque Atos Origin, la détention des participations du Groupe et la centralisation des activités de financement.

Les états financiers de la société reflètent ces activités.

Le chiffre d'affaires est constitué des redevances de marques reçues des filiales du Groupe. L'augmentation du chiffre d'affaires traduit l'acquisition du Groupe Sema en 2004.

Les autres charges sont également la conséquence directe du changement de périmètre et comprennent les frais de gestion du Groupe et les redevances de la marque Origin versées à Atos Origin BV. Atos Origin BV est une filiale d'Atos Origin SA et détient la maque Origin.

Le résultat net financier intègre :

- Les dividendes versés par les filiales : 38 millions d'euros
- La reprise nette de provision sur les titres de participation : 37 millions d'euros
- Les intérêts nets sur les emprunts à long et moyen terme : -37 millions d'euros
- Autres produits : 4,6 millions d'euros

Les éléments exceptionnels correspondent essentiellement aux coûts d'acquisition du Groupe Sema qui sont capitalisés dans les comptes consolidés du Groupe.

L'impôt sur le résultat est positif en raison de l'effet de la consolidation fiscale française.

L'Actif du bilan se compose essentiellement de :

- 182 millions d'euros d'immobilisations incorporelles résultant de la réorganisation financière légale effectuée en France en 2004,
- 2 073 millions d'euros de titres de participation,
- 306 millions d'euros d'autres immobilisations financières incluant principalement le dépôt versé en 2004 au titre du programme de titrisation (97 millions d'euros), et du prêt intra-groupe destiné à financer l'acquisition des entités étrangères de Sema (204 millions d'euros).

## Compte de résultat

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31/12/2004	Exercice clos le 31/12/2003	Exercice clos le 31/12/2002
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>60,5</b>	<b>27,5</b>	<b>32,5</b>
Autres		4,0	0,0
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>60,5</b>	<b>31,5</b>	<b>32,5</b>
Achats consommés	-4,7	-4,1	-2,1
Impôts et taxes	-3,8	-1,2	-0,1
Charges de personnel	0	-0,1	-0,1
Autres charges	-23,2	-7,5	-10,4
Dotations aux amortissements et aux provisions	-0,4	-0,7	-3,2
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-32,1</b>	<b>-13,6</b>	<b>-15,9</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>28,4</b>	<b>17,9</b>	<b>16,6</b>
Résultat financier	42,5	13,6	-1,0
<b>Résultat courant</b>	<b>70,9</b>	<b>31,5</b>	<b>15,6</b>
Résultat exceptionnel	-14,2	-11,9	-0,8
Impôt sur le résultat	3,8	2,9	3,8
<b>Résultat net</b>	<b>60,4</b>	<b>22,5</b>	<b>18,6</b>

## Bilan

(en millions d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Immobilisations incorporelles	187,2	5,2	5,7
Immobilisations corporelles	0,9	1,1	1,3
Titres de participation	2 073,3	1 157,8	1 155,7
Autres immobilisations financières	305,8	16,6	12,3
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>2 567,2</b>	<b>1 180,70</b>	<b>1 175,0</b>
Clients et comptes rattachés	5,9	0,8	3,5
Autres créances *	44,4	10,9	37,7
Valeurs mobilières de placement	0	434,2	30,0
Disponibilités	212,2	0,0	244,1
<b>Total actif circulant</b>	<b>262,5</b>	<b>445,9</b>	<b>315,3</b>
Comptes de régularisation	10,4	7,0	6,6
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 840,0</b>	<b>1 633,6</b>	<b>1 496,9</b>
* dont comptes courants internes au Groupe	9,5	4,1	28,5

(en millions d'euros)

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Capital social	66,9	47,9	44,0
Prime d'émission de fusion	1 320,3	463,8	228,5
Réserve légale	4,8	4,4	4,4
Autres réserves et report à nouveau	152,0	130,6	112,0
Résultat de l'exercice	60,4	22,5	18,6
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 604,5</b>	<b>669,2</b>	<b>407,5</b>
<b>Autres capitaux propres (a)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>234,8</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>11,1</b>	<b>17,4</b>	<b>21,1</b>
Dettes financières	799,5	801,3	714,8
Fournisseurs et comptes rattachés	26,2	13,9	23,3
Autres dettes *	398,7	131,8	95,4
<b>Total des dettes</b>	<b>1 224,4</b>	<b>947,0</b>	<b>833,5</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 840,0</b>	<b>1 633,6</b>	<b>1 496,9</b>
* dont comptes courants internes au Groupe	394,8	126,6	92,9

## Filiales et participations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au 31/12/2004	Valeur nette au 31/12/2004	% de titres détenus	Capital/prime d'émission et d'apport	Réserves et report à nouveau	Prêts et avances consentis par Atos Origin et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires au 31/12/2004	Bénéfice net statutaire au 31/12/2004	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
<b>I – Informations détaillées</b>										
A – Filiales (50 % au moins de capital détenu)										
<b>France</b>										
Atos Worldline	40 015	40 015	100	28 974	2 985			268 177	20 867	23 244
Atos Investissement 5 Immobilière Industrielle	476 301	469 474	100	476 301	-3 617					
Faidherbe	15	0	100	15	2					
Atos Origin Infogérance	142 147	142 147	100	31 143	167			396 880	-1 295	11 214
Atos TPI	316	316	51	150	21			37 687	1 334	194
Atos Origin Formation	2	2	100	436	70			8 279	645	57
Atos Origin Intégration	48 905	48 905	100	44 919	5 962			536 494	-22 851	
Atos Consulting	16 139	16 139	100	7 131	-40			45 615	-781	3 072
Atos Euronext	33 854	33 854	18,5	57 170	-13 063			208 600	-2 351	
Origin France	30 300	27 948	100	15 235	4 221			0	197	
Atos Origin International	2 378	2 378	100	1 003	1 736			15 630	-988	
<b>Italie</b>										
Atos Multimédia	68	68	100	52	302			13	-53	
Atos SPA	54 219	33 691	100	47 000	-25 332			123 160	-13 276	
<b>Benelux</b>										
St Louis RE	1 224	1 224	100	1 225						
<b>Espagne - Portugal</b>										
Sema SAE	53 389	53 389	100	41 261	26 322			224 411	-4 438	
GTI	722	722	100	31	388			690	-104	
<b>Allemagne</b>										
Atos Origin GMBH	110 750	110 750	100	111 926	6 770			201 202	-38 012	
Sema GMBH	50 637	0	100							
<b>Pays-Bas</b>										
Atos Origin BV	1 071 988	1 071 988	100	928 286	330 045	204 113		1	21 957	
<b>Suède</b>										
Sema Sweden	19 909	19 909	100	1 574	31 889			166 062	-2 360	
<b>Chine</b>										
Sema Beijing	278	0	100	220	-1 728	1 187		0	1 233	
<b>Brésil</b>										
Atos IT Servicios do Brazil LTDAL	538	0	100	16 560	-16 098			45 895	2 033	
<b>Autres</b>										
Sema Consulting LTD	61	0	100							
Atos Origin IT Argentina SA	26	0	100	198	75			8 585	-526	
B – Participations (moins de 50 % du capital détenu)										
Twinsoft	190	0	50	381	-84	130		579	-454	
<b>II – Informations globales</b>										
Autres participations	1,300	362								
<b>TOTAL</b>	<b>2 155 672</b>	<b>2 073 281</b>				<b>205 430</b>				<b>37 781</b>

## Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

(en millions d'euros)

	2004	2003	2002	2001	2000
<b>I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	66,9	47,9	44,0	43,9	43,8
Nombre d'actions ordinaires en circulation	66 938 254	47 869 633	44 055 676	43 853 704	43 764 396
Nombre maximum d'actions futures à créer :					
* par conversion d'obligations convertibles en actions	0	1 440 501	1 440 501	1 440 501	1 440 501
* par exercice d'options de souscription	5 176 931	5 356 430	10 782 146	8 553 998	7 057 716
<b>II – OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	60,5	27,5	32,5	23,8	16,4
Résultat avant impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,1	31,0	46,6	23,4	27,7
Impôt sur le résultat	3,8	2,9	3,8	1,9	0,0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	60,4	22,5	18,6	20,4	29,9
Résultat distribué					
<b>III – RÉSULTAT PAR ACTION (euros)</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	N/A	0,71	1,14	0,58	0,63
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,90	0,47	0,42	0,47	0,68
Dividende par action					
<b>IV – PERSONNEL</b>					
Effectif moyen salarié au cours de l'exercice	0	0	0	0	0
Montant masse salariale de l'exercice	0	0,1	0,1	0,2	0,3
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale et œuvres sociales)	0	0	0	0	0

## **Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2004

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Conventions autorisées au cours de l'exercice**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-88 du Code de commerce.

### **Conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs et reconduites pour l'exercice courant**

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Accord de liquidité

Nous vous informons que, dans le cadre de la négociation des accords de rachat de l'activité Sema, le conseil de surveillance du 20 septembre 2003 a autorisé la signature d'un accord de liquidité (« Liquidity Agreement ») avec le groupe Philips, actionnaire détenant plus de 10% du capital de la Société, accord prévoyant les conditions dans lesquelles les actionnaires Schlumberger et Philips pourront disposer de leurs participations respectives dans le capital d'Atos Origin. Cet accord est applicable pour une durée de 18 mois ou jusqu'à ce que Philips ou Schlumberger détiennent moins de 7,5% du capital de la Société.

Cet accord a pris fin le 5 mai 2004, lors de la cession par Schlumberger de l'intégralité de sa participation au capital d'Atos Origin.

- Programme de titrisation de créances

Nous vous informons également que, dans le cadre de la négociation d'un programme de titrisation de créances pour un montant de 200 millions d'euros, le conseil de surveillance du 12 décembre 2003 a autorisé deux garanties au profit de la société Ester Finances (une société du groupe Crédit Lyonnais), prenant la forme d'un dépôt subordonné et d'une lettre de garantie, couvrant les obligations de la société en qualité d'unité centralisatrice du projet ainsi que les obligations de ses principales filiales participant au projet et situées aux Pays-Bas, en France, en Allemagne et au Royaume-Uni.

Ces deux garanties se sont poursuivies au cours de l'exercice.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 16 mars 2005

Les Commissaires aux comptes

**Deloitte & Associés**  
Jean-Paul Picard  
Jean-Marc Lumet

**Amyot Exco Grant Thornton**  
Daniel Kurkdjian  
Vincent Papazian